

écho

des entreprises

avril 2017

2



60^e anniversaire du Traité de Rome page 8

Interview page 4
Xavier Bettel
Premier ministre

Focus page 61
FEDIL-ICT & EY
Cybersecurity Study 2016

Actualité page 70
Assemblée générale
de la FEDIL 2017

UN ENTREPRENEUR SAIT SE PROJETER SUR LE LONG TERME



NOUS AUSSI

Nos conseillers spécialisés sont à votre écoute et vous épaulent au quotidien dans vos projets.

Plus d'informations sur www.bcee.lu/nousaussi ou dans l'un des 14 centres financiers.



SPUERKEESS

Äert Liewen. Är Bank.

3

Éditorial

Rome ou le futur de l'industrie

4

Interview

Xavier Bettel - Premier ministre

8

60^e anniversaire du Traité de Rome

19

Actualité

EBRC acquires a stake in Digora / Le Grand-Duché de Luxembourg au salon CeBit 2017 / Eurocloud Luxembourg devient Cloud Community Europe - Luxembourg / Tango closes 2016 with a turnover of 127 million EUR / Nyuko : Travelsify raises 2 million EUR / LuxConnect à Cloud Expo Europe 2017 / RTL Group Full year results 2016 / Post Luxembourg & EBRC Best Security Partner of the Year / SES & LIST New cooperation / LIST & ESA join forces / Conférence sur le nouveau Règlement général sur la protection des données / Les Qualifications de demain dans l'industrie - édition 2017 / Luxinnovation Fit 4 Start Graduation Day / ArcelorMittal Le site de Belval célèbre le prix de l'excellence Santé Sécurité 2016 / Goodyear Luxembourg Top employer pour la cinquième fois consécutive / CDCL Engagement pour la Fondation Ste Zithe / Armacell strengthens its presence in Scandinavia / Arval Luxembourg Great Place to Work 2017 / Ceratizit Visite du Premier ministre Xavier Bettel à Mamer / Nouvelles lois sur le détachement et l'immigration / Enovos et Powerdale s'unissent pour l'électromobilité / Huitième édition du Job Shadow Day / FEDIL BARGING Les entreprises de la navigation intérieure unies dans une nouvelle association sectorielle / Temps de travail dans la navigation intérieure Signature d'un accord entre FEDIL BARGING et les syndicats LCGB et OGB-L / Cargolux Management system renews GDP certification / FIEC Clean Energy Package needs joint effort to succeed / Kuehne+Nagel continuously enhances the quality of its pharma logistic services / FEDIL Nouveaux membres

61

Focus

Cybersecurity Study - Security practices for providers of essential services in Luxembourg

70

Assemblée générale de la FEDIL 2017

76

Opinion

Les mérites d'un dialogue social constructif par Marc Kieffer
L'après - Rome par Dr Stéphanie Schmitz

79

Chronique juridique

Au retour du congé parental par Patricia Hemmen

80

Carte blanche

Osons l'Avenir ! par Georges Schmit

Écho des entreprises
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
B.P. 1304
L-1013 Luxembourg
E-mail : echo@fedil.lu

Service publicité :
bob.rume@ic.lu
(+352) 48 00 22 - 506

Éditeur : FEDIL a.s.b.l.
The Voice of Luxembourg's
Industry
R.C.S. Luxembourg F 6043
www.fedil.lu

Paraît 6 fois par an

Directeur :
René Winkin

Ont collaboré à ce numéro :
Frank Genot
Patricia Hemmen
Marc Kieffer
Magalie Lysiak
Georges Santer
Stéphanie Schmitz
Céline Tarraube
Michèle Vallenthini
Henri Wagener
René Winkin
Jean-Marc Zahlen

Conception :
Vidale-Gloesener
Impression et mise en page :
Imprimerie Centrale



© Copyright 2017 FEDIL -
The Voice of Luxembourg's
Industry
Tous droits réservés
Des reproductions peuvent
être autorisées en ligne par
www.lord.lu





TERRASSEMENT TRAVAUX DE VOIRIE TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE POUR ZONES INDUSTRIELLES ET LOTISSEMENTS BATTAGE DE PALPLANCHES PAR VIBRO-FONÇAGE PIEUX FORÉS EN BÉTON ARMÉ DÉMOLITIONS MÉTALLIQUES ET DE BÉTON ARMÉ TRAVAUX EN BÉTON ARMÉ FOURNITURE DE BÉTONS PRÉPARÉS

BAATZ Constructions Exploitation S.à r.l.
1, Breedewues L-1259 SENNINGERBERG
Tél : 42-92-62-1 Fax : 42-92-61
www.baatz.lu

BAATZ
CONSTRUCTIONS
EXPLOITATION

Rome ou le futur de l'industrie

Dans le cadre des célébrations du 60^e anniversaire du Traité de Rome, cette édition de votre ÉCHO est majoritairement dédiée à l'Union européenne. Elle comprend un dossier relatant les activités de la FEDIL lors des manifestations organisées par la Commission européenne, BusinessEurope et le Mouvement européen international à Rome, à savoir le Digital Day, la réunion des Présidents de BusinessEurope ainsi que la Marche pour l'Europe.

Du 23 au 25 mars dernier, la FEDIL a participé aux célébrations des soixante ans de l'Union européenne à Rome. Cet anniversaire a non seulement été l'occasion pour les Vingt-Sept de se remémorer les réalisations collectives, mais depuis le vote du Brexit en juin 2016, il s'agissait également de se pencher sur l'avenir de l'UE à 27 et de donner un nouvel élan au projet européen.

À Rome, la FEDIL a notamment participé au « Digital Day », réunissant la Commission européenne, les ministres de l'UE et des dirigeants de grandes entreprises en vue de favoriser la coopération et de mieux préparer les sociétés et l'économie à exploiter tout le potentiel de la transformation numérique. Au cours de cette journée numérique, le Luxembourg a cosigné avec 6 autres États membres (Italie, Espagne, France, Allemagne, Portugal, Pays-Bas), la déclaration EuroHPC, affirmant la volonté de faire de l'Europe un acteur mondial en matière de calcul à haute performance et prévoyant la préparation d'une feuille de route pour l'implantation d'un réseau HPC européen dont le Grand-Duché a été l'initiateur en 2016.

Ensuite, le Luxembourg a signé une lettre d'intention pour officialiser la collaboration entre 29 pays membres de l'Union européenne et de l'Espace économique européen en matière d'essais de transport routier automatisé au sein de sites d'essais transfrontaliers, initiative s'inscrivant dans les plans de la Commission de mettre en œuvre une économie européenne des données.

Enfin, le Luxembourg a assisté au lancement d'une plateforme européenne regroupant les initiatives nationales pour la numérisation de l'industrie européenne. Grâce à la collaboration entre la FEDIL et le ministère de l'Économie, menant à la création de la plateforme luxembourgeoise « Digital4Industry » (D4I), le « Digital Day » a été l'occasion d'intégrer notre initiative au sein de la plateforme européenne, inclusion qui favorisera les investissements conjoints ainsi que la coopération transfrontalière et intersectorielle. Cette inclusion



permettra d'offrir aux membres de la FEDIL, non seulement un accès facilité à la coopération avec d'autres États membres, mais également un forum d'échanges de meilleurs pratiques ainsi qu'un soutien en matière de formation.

Compte tenu que, comme l'a rappelé le vice-président de la Commission en charge du numérique, Andrus Ansip, au cours de son discours d'ouverture du « Digital Day », la communauté de charbon et d'acier s'est transformée en une communauté numérique, les données sont aujourd'hui le charbon et l'acier du début des années 1950 et l'avenir est numérique, toutes ces initiatives soutenues par le gouvernement luxembourgeois sont d'une importance cruciale pour tous les membres de la FEDIL mais aussi pour l'avenir du Luxembourg, souhaitant se positionner en tant que leader européen de la digitalisation.

Avec en toile de fond les débats sur le futur du projet européen initiés par la publication du livre blanc de la Commission européenne le 1^{er} mars 2017, les engagements pris par une partie d'États membres sur le calcul à haute performance et la mobilité connectée, sont l'exemple concret que le troisième scénario suggéré par l'exécutif européen pour l'avenir de l'Europe, à savoir la « Coalition de bonnes volontés » est une option qui non seulement existe déjà avec Schengen ou l'Euro, mais qui peut également être porteuse de progressions futures pour l'UE. Au lieu de parler d'une « Europe à plusieurs vitesses », il serait préférable de recourir au concept d'« Europe à géométrie variable », d'« intégration différenciée », formulation qui correspond mieux à l'idée que l'UE ne fonctionne pas sur le principe du « one size fits all » mais qu'elle peut adopter des initiatives adaptées aux besoins et aux souhaits légitimes de ses États membres et de ses citoyens, initiatives qui pourront à tout moment être rejointes par d'autres partenaires. Les États membres et les peuples de l'Union européenne étant « unis dans la diversité », il semble naturel que la construction européenne recoure à des formes d'intégration différenciée afin d'agir de manière efficace tout en tenant compte de cette diversité.

René Winkin, directeur de la FEDIL

Xavier Bettel

Premier ministre

Dans le contexte du soixantième anniversaire du Traité de Rome, quelle est votre appréciation générale sur l'état de l'Europe ? Aussi, dans l'histoire européenne, le Luxembourg s'est-il toujours distingué comme médiateur et « débloqueur ». Comment voyez-vous votre rôle en tant que médiateur ?

L'Union européenne se porte plutôt bien. Nous venons récemment de célébrer le soixantième anniversaire du Traité de Rome et il s'agissait avant tout d'une célébration d'un projet de paix. Avec le recul que l'on peut prendre après plus de soixante ans de construction européenne, il est évident qu'à l'époque de l'Europe des six, on avait moins de difficultés à trouver des accords entre les différents États membres. Mais en dépit de cela, l'Union européenne est aujourd'hui plus forte que jamais. L'Union européenne est devenue le principal défenseur des intérêts de plus d'un demi-milliard de citoyens.

Le marché unique bien sûr, la libre circulation des biens et services, la protection des consommateurs, la reconnaissance des diplômes, mais aussi et surtout l'harmonisation des droits fondamentaux, sont des acquis qui ont été possibles grâce à l'Union européenne.

Nous nous sommes également développés de manière extraordinaire sur le plan économique et le poids de l'Union européenne dans beaucoup de domaines tels que la recherche et le développement industriel, la digitalisation ou encore les services financiers, est en croissance permanente.

Et bien que l'Union européenne ait fêté son soixantième anniversaire, elle ne compte pas encore prendre sa retraite, bien au contraire.

Dans le cadre de la construction européenne, le Luxembourg a aussi toujours assumé un rôle de médiateur entre ses grands voisins mais également entre tous ses partenaires européens. Le multilinguisme de nos représentants sur la scène européenne et le fait que nous sommes reconnus en tant que partenaires fiables et pro-européens nous ont rendus crédibles dans ce rôle de créateur de liens.

Personnellement, je pense aussi qu'il y va de l'intérêt du Luxembourg d'avoir des bonnes relations avec tous les États membres de l'Union européenne - et ce même avec des gouvernements qui sont moins proche de mon propre ADN politique. Lors de notre dernier Conseil européen par exemple, la Pologne a bloqué la déclaration commune pour des raisons de politique purement interne à la Pologne. La frustration était palpable et les pays du BENELUX ont réagi en invitant les pays du groupe « Visegrad », dont fait partie la Pologne, à une réunion conjointe à Varsovie - c'est par le dialogue que l'on arrivera à avancer.

Attardons-nous sur les marchés ouverts. Nous avons vu à plusieurs reprises que l'idée de coopération et de marchés ouverts semble loin d'être facile. Or, notre pays est particulièrement exposé dans ces problématiques. Comment pourrions-nous arriver à avancer dans ces domaines et à convaincre les gens de ces idées ?

Sans marchés ouverts, sans marché intérieur de l'Union européenne et sans organisations multilatérales du commerce mondial, l'économie luxembourgeoise telle que nous la connaissons aujourd'hui n'existerait tout simplement pas ! Prenez l'exemple du marché intérieur de l'Union européenne : sans la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux à l'intérieur de cet espace unique de plus d'un demi-milliard de consommateurs, l'industrie luxembourgeoise, la place financière ou encore d'autres composantes du secteur des services, comme celui de l'hôtellerie en passant par celui de la logistique et celui des transports n'auraient jamais pu se développer de la manière dont cela s'est passé.

Le Luxembourg est, en ce sens, toujours en première ligne des négociations à Bruxelles lorsqu'il s'agit d'approfondir le marché intérieur. Actuellement, cela se traduit par exemple par une approche très proactive sur les différentes composantes législatives du marché unique numérique comme le géoblocking, la portabilité du contenu



numérique ou encore la libre circulation des données. Mais le Luxembourg est aussi très proactif dans les questions relatives aux marchés de l'énergie.

Cependant un « marché ouvert » ne signifie pas qu'il y a une absence de règles, un laissez-faire généralisé. C'est précisément avec une réglementation commune au niveau européen, avec des processus d'harmonisation ou de reconnaissance mutuelle que le marché intérieur est à même de fonctionner et de garantir d'un côté une sécurité juridique et des conditions équitables aux entreprises et d'offrir de l'autre côté des protections et des standards sociaux, environnementaux, sanitaires et de sécurité élevés aussi bien aux travailleurs qu'aux consommateurs.

Une réglementation commune ne signifie cependant pas qu'il faut sacrifier toutes les protections sociales sur l'autel de la libre circulation. La construction de l'Europe sociale a en effet toujours été une priorité pour le Luxembourg. Or aujourd'hui, ce sujet engendre des clivages réels ou perçus entre les États membres. Le Luxembourg continuera à œuvrer pour surmonter ces clivages qui sont très dommageables pour l'Union mais qui le sont aussi pour la perception de cette dernière auprès de l'opinion publique. Pour le Luxembourg, l'approfondissement du marché intérieur et le développement de la dimension sociale ne constituent pas une contradiction in terminis. La lutte contre les abus et la fraude ne doit pas servir de faux prétexte pour ériger des barrières protectionnistes qui compromettraient la libre prestation des services, de même que le principe de la libre prestation des services ne doit pas être érigé en fétiche qui entraverait la lutte contre les abus et la fraude.

Dans son discours lors de la Réception du Nouvel An des Entreprises de la FEDIL, Nicolas Buck a évoqué une cinquième liberté: celle des données. Il s'agit là d'une opportunité pour le Luxembourg. Comment l'évaluez-vous en tant que ministre compétent? Quelles sont les actions de votre Gouvernement afin que nous ne rations pas les opportunités offertes par le free flow of data?

Ce qui vaut pour la libre circulation des personnes et des biens vaut à nos yeux évidemment aussi pour la libre circulation des données numériques. Comme je viens de vous le

dire, le Luxembourg fait partie des pays qui s'engagent proactivement en faveur de la création du marché unique numérique. C'est une opportunité pour le Luxembourg mais aussi pour toute l'Union européenne. Une start-up qui s'implante aux États-Unis a accès à un grand marché en ne respectant qu'une seule et unique législation. Une start-up qui s'implante en Europe doit respecter 28 législations différentes. Dans ce cas, son choix est facile. Cette cinquième liberté est indispensable pour permettre au secteur des TIC de se développer davantage et de rester concurrentiel face aux marchés nord-américain et asiatique.

En mars j'ai effectué une visite de travail en Estonie, qui est un de nos alliés concernant le marché unique numérique, et qui prendra par ailleurs la présidence du Conseil de l'UE au deuxième semestre de cette année. Le but de cette visite fut entre autres de se concerter sur les démarches à suivre en matière de libre circulation des données informatiques, laquelle sera une des priorités de la présidence estonienne, tout comme ce fut une des priorités de la présidence luxembourgeoise en 2015.

Nous voyons notamment dans des questions fiscales qu'un nombre croissant de pays essaient de s'adapter aux mieux pour donner un cadre d'excellence pour leurs entreprises et pour en attirer de nouvelles. Que font le Luxembourg et le présent Gouvernement pour faire de notre pays une terre d'accueil attrayante? Sommes-nous capables de faire les adaptations nécessaires?

Mais nous sommes déjà une terre d'accueil attractive pour les entreprises et nous entendons le rester. Les nouvelles implantations d'entreprises annoncées ces derniers mois, les 3,5 à 4% de croissance de ces dernières années ou le Triple A sont autant de preuves de la compétitivité du Luxembourg.

Je tiens d'ailleurs à vous rappeler que mon Gouvernement a déjà mis en œuvre de nombreuses mesures visant à augmenter davantage notre attractivité, et notamment dans le cadre de la réforme fiscale.

Et bien qu'il soit évident que la transposition des mesures BEPS changera profondément le paysage fiscal international, je peux vous rassurer que le Gouvernement

met déjà tout en œuvre afin que le Luxembourg soit en ligne avec ces nouvelles règles internationales sans pour autant détériorer la compétitivité de nos entreprises. En plus, vous n'êtes pas sans savoir que le Gouvernement s'est engagé à envisager des mesures de compensation au cas où il y aurait un élargissement de la base d'imposition. Néanmoins, je peux vous affirmer que nous n'allons pas participer à une course pour les taux d'imposition les moins élevés.

En tant que Premier ministre, je rencontre de nombreux chefs d'entreprises et tous me confirment que la compétitivité ne se limite pas uniquement à la fiscalité. D'autres facteurs comme la qualité de vie, les infrastructures, la paix sociale, la stabilité politique ou encore la prévisibilité contribuent également à la compétitivité d'un pays.

Une entreprise à la recherche d'une nouvelle implantation considérera tous ces facteurs de manière globale et ne se focalisera pas uniquement sur la fiscalité. C'est tout un ensemble d'éléments qui contribue au choix d'une entreprise, la fiscalité n'est plus le seul critère déterminant et je constate que les mesures prises par mon Gouvernement font que le Luxembourg s'en sort plutôt bien si l'on considère l'ensemble de ces facteurs.

Vous semblez globalement optimiste, mais n'y a-t-il pas l'un ou l'autre nuage, par exemple en ce qui concerne le maintien de notre modèle social ? Je songe notamment au dialogue social. Est-ce qu'il fonctionne bien ?

Lorsque mon Gouvernement a pris ses fonctions, le dialogue social était au point mort. Je constate qu'après un long moment de silence et après de multiples efforts de médiation de mon Gouvernement, le dialogue social fonctionne à nouveau, même si la tripartite ne connaît pas l'essor que je souhaiterais. Je ne perds cependant pas espoir que les représentants du patronat tout comme ceux des syndicats prennent conscience qu'ils ont tout à y gagner en se mettant ensemble autour de la même table, avec le Gouvernement. C'est la meilleure façon de faire évoluer le pays pour le bien des citoyens et des entreprises.

Interview : Michèle Vallenthini, Adviser - Head of Communication auprès de la FEDIL





60^e anniversaire du Traité de Rome

Digital Day 23 mars 2017, Rome

Le 23 mars 2017, la FEDIL, à côté d'Étienne Schneider, Vice-Premier ministre et ministre de l'Économie, a pris part au « Digital Day », le volet numérique des célébrations officielles marquant le 60^e anniversaire des Traités de Rome. Cette journée du numérique, organisée par la Commission européenne et la République italienne en collaboration avec la Présidence maltaise de l'Union européenne, visant à renforcer la coopération entre les États membres de l'UE afin de mieux préparer la société et les entreprises à tirer pleinement parti de la transformation numérique, a été l'occasion de mettre en lumière l'avenir numérique de l'Europe et les défis qui se posent à elle dans ce domaine.

Articulées autour des thèmes de la compétitivité industrielle et des défis sociétaux, les discussions entre les ministres, entrepreneurs, scientifiques et universitaires se sont focalisées sur quatre sujets principaux :

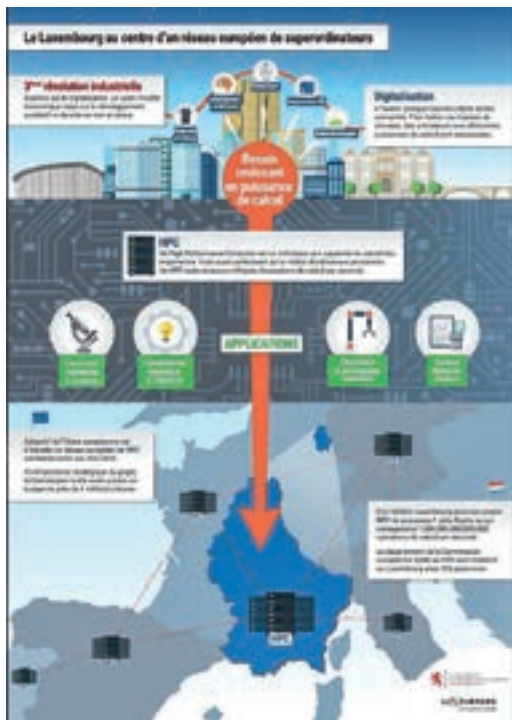
- L'Europe, acteur mondial du calcul à haute performance
- Le passage au numérique des entreprises européennes
- Vers une mobilité connectée et automatisée
- L'incidence de la transformation numérique sur les emplois et les compétences

L'Europe, acteur mondial du calcul à haute performance

Au cours de la séance consacrée au calcul à haute performance (HPC), considéré comme un aspect majeur dans les mises en place de l'« European Cloud Initiative », de la stratégie « Digitising Europe » et du programme Europe 2020, le Vice-Premier ministre et ministre de l'Économie, Étienne Schneider, a signé, conjointement avec les ministres de 6 autres États membres, l'Italie, l'Espagne, la France, l'Allemagne, le Portugal et les Pays-Bas, la déclaration EuroHPC,

affirmant la volonté de faire de l'Europe un acteur mondial en matière de calcul à haute performance. Cette déclaration a officiellement donné le coup d'envoi de la collaboration entre les États signataires en vue de la stratégie d'implantation d'un réseau HPC européen dont le Grand-Duché a été l'initiateur.

Elle prévoit d'établir l'EuroHPC pour l'acquisition et le déploiement d'une infrastructure informatique de haut niveau intégrée, disponible dans toute l'Union européenne pour les communautés scientifiques, l'industrie et le secteur public. En effet, actuellement, l'industrie européenne fournit environ 5% des ressources HPC dans le monde, mais en consomme un tiers. Ainsi, les signataires sont convenus de travailler à la mise en place d'un cadre de coopération plurinominal pour l'acquisition et le déploiement d'une infrastructure intégrée de la prochaine génération afin de renforcer les capacités scientifiques et d'assurer la compétitivité industrielle de l'Europe dans le cadre du développement de l'économie digitale. Concrètement, le défi à relever pour les États membres, en coordination avec la Commission européenne, sera de préparer une feuille de route pour la mise en œuvre de l'infrastructure européenne des supercalculateurs « exascales » qui abordera les aspects liés à la chaîne d'approvisionnement HPC, à savoir les exigences opérationnelles et le développement de technologies européennes concurrentielles de haute qualité. Elle se penchera également sur la mise en commun de ressources publiques et privées pour l'acquisition et l'exploitation d'infrastructures. L'objectif est d'avoir d'ici 2020 au moins deux ordinateurs « pré-exascales », d'atteindre une performance « exascale » complète se basant sur la technologie européenne d'ici à 2023 ainsi que de définir des bancs d'essai pour les applications HPC et le big data qui utilisent ces supercalculateurs pour les administrations publiques et à des fins scientifiques et industrielles.



La signature de la déclaration fut suivie par deux sessions de discussions entre les représentants des États membres, de l'industrie et des universités européens. Le premier panel, auquel Étienne Schneider a pris part, notamment à côté de ses homologues allemand, espagnol et tchèque, s'est intéressé aux domaines dans lesquels les infrastructures informatiques et de données à haute performance renforcent la capacité scientifique de l'Europe, la compétitivité industrielle et répondent aux défis sociétaux actuels, à savoir le changement climatique, l'efficacité énergétique, la santé etc. Les débats de la deuxième séance se sont concentrés sur les exigences nécessaires afin de faire de l'Union européenne un leader mondial en HPC.

Le passage au numérique des entreprises européennes

La FEDIL a également assisté aux échanges de la séance concernant le passage au numérique de l'industrie européenne. Celle-ci fut marquée par le lancement de la plateforme européenne regroupant les initiatives nationales pour la numérisation de l'industrie européenne, étape majeure de la mise en œuvre de la stratégie lancée par la Commission européenne en avril 2016. En effet, la plateforme européenne se situe au cœur du cadre général de coordination de l'initiative et jouera un rôle essentiel dans le déploiement de la numérisation de l'industrie au sein de l'Union européenne.

Elle regroupe pour le moment 13 initiatives nationales (Autriche, Belgique, Danemark, France, Allemagne, Hongrie, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Espagne, République Tchèque, Suède) et sera bientôt renforcée par neuf nouvelles initiatives actuellement en préparation (Bulgarie, Croatie, Finlande, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie).

Les objectifs de la plateforme visent à déclencher la collaboration et les investissements conjoints, à fournir un forum pour explorer des approches communes et échanger des meilleures pratiques quant aux problèmes liés à la réglementation, notamment sur le flux de données, l'accès aux données, la propriété et la cybersécurité, ainsi qu'à apporter du support aux industries et aux pays membres afin d'encourager la formation et la requalification de la main-d'œuvre. La FEDIL se félicite de la collaboration étroite avec le ministère de l'Économie, non seulement concernant la digitalisation de l'industrie luxembourgeoise moyennant la mise en place de la plateforme nationale « Digital4Industry » (D4I), mais également de l'intégration désormais officielle de l'initiative luxembourgeoise au sein du réseau européen mis en place par la Commission.

Le lancement de la plateforme européenne fut complété par deux panels, au sein desquels les ministres des États membres et les chefs d'entreprise de l'industrie européenne, dans leur rôle de pilotage des initiatives nationales, ont pu énoncer leurs attentes quant à la plateforme européenne, présenter des exemples de meilleures pratiques ainsi que les besoins de l'industrie européenne.

L'incidence de la transformation numérique sur les emplois et les compétences

La quatrième session dédiée à l'incidence de la transformation numérique sur les emplois et les compétences, a été l'occasion pour la Commission d'annoncer le lancement d'un projet pilote qui permettra à près de 6.000 étudiants du deuxième cycle, entre 2018 et 2020, de bénéficier d'une expérience professionnelle dans le cadre de programmes européens et de réseaux tels que la Coalition en faveur des compétences et des emplois numériques. Des stages payés d'une durée de quatre à six mois, se concentrant sur la cybersécurité, le big data, l'intelligence quantique ou artificielle, la



conception de sites Web, le marketing numérique, le développement de logiciels, le codage ou encore la conception graphique, seront offerts aux étudiants de toutes les disciplines.

Les entreprises membres de la Coalition pour les compétences et l'emploi numériques et actives dans le programme Horizon 2020, le programme européen de recherche et d'innovation, seront au cœur du projet, mais toutes les entreprises du domaine numérique seront invitées à offrir des stages et à former des étudiants. Les premiers stages pourraient être attribués à l'automne 2018.

L'annonce par la Commission de ce projet pilote fut précédée par des discussions entre des représentants de la Commission, des ministres, des entrepreneurs, des scientifiques et des universitaires. Le premier panel s'est focalisé sur l'impact de la technologie numérique et de l'automatisation et les politiques à mettre en place pour soutenir la transformation ; le deuxième était dédié à l'impact de la numérisation sur les marchés du travail et comment faciliter la transition pour les travailleurs et les entreprises ; le dernier était consacré aux questions relatives à la façon de s'assurer que la main-d'œuvre a suffisamment de compétences et de rendre les systèmes éducatifs adaptés à l'ère numérique.

Vers une mobilité connectée et automatisée

Au cours de cette troisième séance, 29 pays membres de l'Union européenne et de l'Espace économique européen, dont le Luxembourg, ont signé une lettre d'intention pour acter et formaliser la collaboration visant à intensifier la coopération en matière d'essais de transport routier automatisé (mobilité intelligente) dans les sites d'essais transfrontaliers. Cette initiative s'inscrit dans les plans de la stratégie de la Commission visant à construire une économie européenne des données annoncée en janvier 2017 et de la stratégie de l'UE pour une mobilité coopérative, connectée et automatisée de novembre 2016.

Les États membres signataires se sont engagés à coopérer sur des tronçons, des itinéraires ou des corridors transfrontaliers pour mener et faciliter la recherche, les essais et les démonstrations à grande échelle, notamment dans les domaines de la sécurité routière, l'accès aux données, la qualité et la responsabilité des données, la connectivité et les technologies numériques. Ils soutiendront également la disponibilité des ressources nécessaires au spectre radioélectrique pour la mobilité connectée et automatisée (CAM) et désigneront des personnes de contact avec lesquelles les autres États membres et la Commission pourront s'échanger. Dans un premier temps, la Commission lancera un inventaire de toutes les activités transfrontalières et des politiques connexes entre les États membres.

La signature de cette lettre d'intention fut suivie d'un débat réunissant des représentants des États membres et de l'industrie autour de Günther Oettinger, commissaire européen en charge du Budget et des Ressources humaines.

Réunion des présidents de BusinessEurope...





...pour le 60^e anniversaire du Traité de Rome

Sur l'invitation des fédérations des six pays fondateurs de l'Union européenne, les membres de BusinessEurope se sont réunis les 23 et 24 mars à Rome afin de réaffirmer leur soutien au processus de l'intégration européenne et de célébrer le 60^e anniversaire du Traité de Rome.

Le 23 mars, la Confédération générale de l'industrie italienne (Confindustria) et BusinessEurope, ont convié les présidents, les directeurs et délégués permanents des fédérations membres à un dîner en présence du président du Parlement européen, Antonio Tajani, auquel la présidente de BusinessEurope, Emma Marcegaglia, a remis la déclaration exposant la vision de la communauté industrielle européenne pour l'avenir de l'Union européenne.

Au sein de ce document, les fédérations membres de BusinessEurope proclament solennellement leur engagement en faveur de l'Union européenne et leur dévouement à vouloir continuer à contribuer activement au succès du projet européen. Suivant dix priorités, BusinessEurope réclame une Europe unie, responsable et solidaire, offrant des avantages concrets aux entreprises et aux citoyens européens. Les fédérations prônent l'achèvement du Marché unique, porteur de croissance et de compétitivité, et plaident en faveur d'une Union européenne qui promeut la cohésion sociale ainsi qu'une croissance inclusive, équilibrée et durable. Elles requièrent une Union européenne porteuse de paix et de stabilité et souhaite un renforcement des efforts conjoints en matière de sécurité et de défense. Les entreprises européennes revendiquent que l'Europe soit à la hauteur de son rôle international et qu'elle contribue à façonner la mondialisation en fonction de nos valeurs développées.

Finalement, BusinessEurope soutient une Union européenne qui tire pleinement parti des opportunités créées par la révolution industrielle actuelle et qui est prête à faire face aux profondes transformations économiques et sociétales qui en découlent, en modernisant et en adaptant sa politique industrielle et en investissant dans l'innovation, la technologie, les compétences et les infrastructures.

Le 24 mars, cette déclaration sur l'avenir de l'Union européenne fut également remise au Premier ministre italien Paolo Gentiloni, au cours d'une réunion de travail avec les présidents des fédérations membres de BusinessEurope.

Finalement, suite à une réunion de travail des présidents des fédérations membres, au cours de laquelle les débats se sont focalisés sur le livre blanc de la Commission européenne sur l'avenir de l'Europe, BusinessEurope, en tant qu'un des trois partenaires sociaux européens reconnus par la Commission européenne pour participer au dialogue social européen, a participé au sommet spécial tripartite organisé par le Premier ministre italien, pendant lequel, une déclaration conjointe exposant les points de vue communs des employeurs et des syndicats et leur forte adhésion au projet européen, a été remise au président du Conseil européen, Donald Tusk, au président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, au vice-président de la Commission en charge de l'Euro, du dialogue social et de la stabilité financière, Valdis Dombrovskis ainsi qu'à Marianne Thyssen, commissaire à l'emploi, aux affaires sociales aux compétences et à la mobilité.

Declaration from the business community ...

...on the occasion of the 60th anniversary of the Treaty of Rome

We, Presidents of the leading national business federations in Europe, meeting in Rome on the invitation of the federations from the founding countries, solemnly declare our full commitment to the European Union and our dedication to continuing to contribute to a successful project and united Europe that delivers.

Economic, social and societal progress over the past 60 years is unprecedented. The European Union is, undeniably, the main force behind it and we are proud of its achievements.

On this historic date, it is important to halt for a moment, take a deep breath and look at the bigger picture. We are going through difficult times with protectionism and skepticism towards the EU on the rise, and huge challenges ahead. But the European Union remains the most successful political project in modern times. It brought peace to our continent, and is built on the fundamental values of democracy, peace, human rights, freedom and equality which must be respected and protected. The European Union has accomplished remarkable achievements and will continue to deliver in terms of economic, social, environmental, and technological progress. It is therefore time to regain confidence, to stand behind this project, and to protect what it stands for.

BusinessEurope has been a key supporter of the European project since the early stages of preparation of the Treaty of Rome. While not everything is perfect and mistakes have been made, the advantages of EU membership and the successes of European integration outweigh them by far.

Europe remains one of the best places in which to live in the world. But our European way of life can be defended only if we act and reform together to achieve a strong and competitive Europe.

I. We want a Europe that is **united**, that provides **common answers to common challenges** which cannot be solved by individual Member States alone, where Member States converge and that is underpinned by the principles of **responsibility and solidarity**.

II. We want a Europe that provides for European public goods, that is close to its citizens and companies, that delivers **concrete benefits** and protects living standards, acting as a real enabler for an **inclusive, balanced and sustainable growth, job creation and investment**.

III. We want a Europe that delivers the full untapped **potential of its single market**, its greatest strength, addressing existing barriers and fragmentation with **better regulation**, expanding it into new areas such as digital technology, making it an area of legal, regulatory and political stability, able to attract talents, companies and investors.

IV. We want a Europe that fully **understands the importance of its companies** and fosters their reputation as growth and job creators, in driving innovation, and in offering solutions to societal and environmental challenges and therefore works to boost their **competitiveness** on the world stage, creating an area recognised for its easiness of doing business where companies can thrive.



“ The European Union provides an incredible opportunity for companies to trade freely. Trade means growth. But the European Union is also a remarkable invention to support the innovation processes of companies and regions in Europe. ”

Nicolas Buck,
FEDIL, Luxembourg,
President



V. We want a Europe that promotes our social market economies, **where economic success is the necessary condition for continuous social progress**, based on reformed, modern and effective social systems.

VI. We want a Europe that promotes **social cohesion**, rooted in **employment creation** and active participation in society, tackling the high youth unemployment in some EU Member States.

VII. We want a Europe that provides **peace and stability**, by rising its joint efforts on **security and defence**, including better management of its external borders, and that drives the work in international fora to restore peace and stability in neighbouring countries.

VIII. We want a Europe that is open and **lives up to its role in a global context**, that helps to reach global solutions, that does not refrain from global competition but defends and prioritises the interests of its citizens and companies, including **shaping globalisation according to our highly developed values** and by negotiating modern trade agreements which are able to lead to strengthened international cooperation and a liberal as well as rule-based global trading system.

IX. We want a Europe that is ready to take full advantage of the **opportunities** created by the current industrial revolution and is prepared to face the profound economic and societal transformations that will come with it by modernising and adapting its **industrial policy** with investment in technology, skills as well as digital infrastructure, and that brings secure, affordable and clean energy.

X. We want a Europe that embraces **innovation**, not only accompanying but leading in a fast-moving world with a clear competitive edge to drive **ground-breaking technological progress** to be a **step ahead in the digital era**.

The European business community stands united in expressing its support for the European integration project and is ready to contribute to its continuous progress.

In these difficult times, the European Union must be outward-looking and lead the way forward. On the occasion of the 60 years of the Treaty of Rome, European leaders from politics, business and society must confidently show that Europe is an anchor of stability in the world, that our diverse and modern societies are an asset and not a danger to our European way of life. Populism, fake or alternative facts are to be rejected and rebutted by all responsible players.

We believe that 2017 is a decisive year and we want to help ensure a decisive turn-around proving once more that political, economic and social success can only be achieved together. We have the choice: to either be successful together, or disappear in irrelevance separately.





Marche pour l'Europe

25 mars 2017, Rome

Le 25 mars, dans le cadre des célébrations du 60^e anniversaire du Traité de Rome, la FEDIL, en tant que membre du Mouvement Européen Luxembourg, a participé, à côté de plus d'une dizaine de milliers d'Européens, à la « Marche pour l'Europe » à Rome, répondant ainsi à l'appel lancé par un collectif de plus de 300 personnalités du monde politique, universitaire et culturel européen.

Cet appel, intitulé « Une véritable Union européenne pour garantir le bien-être, la sécurité et la démocratie » et initié par Roberto Castaldi avec Giuliano Amato, Yves Bertoincini, Stefan Collignon, Anthony Giddens, Ulrike Guerot et Miguel Maduro, exhortait d'une part, les chefs d'État et de gouvernement à ouvrir la voie à une refondation de l'Union européenne sur la base des propositions adoptées par le Parlement européen le 16 février 2017, en vue de renforcer les institutions et les politiques de l'UE, notamment dans le

domaine de la politique étrangère et de sécurité, ainsi que des politiques économiques et sociales. D'autre part, les auteurs appelaient la jeunesse européenne, la société civile, les travailleurs, les entrepreneurs, les universitaires, les pouvoirs locaux et les citoyens européens, à prendre part à une grande marche civique le 25 mars à Rome et d'exprimer leur opposition aux clivages nationaux et leur attachement à l'unité politique européenne. À travers toute l'Union européenne, ce mouvement a été suivi par l'organisation d'autres marches en faveur d'une Europe forte, unie et démocratique, notamment dans les villes de Berlin, Bruxelles, Madrid, Prague et Varsovie.

La marche de Rome a été précédée par la convention « L'Europe riposte : reconstruire une vision, regagner la confiance et relancer l'unité », organisée par la plateforme de la « Marche pour l'Europe », menée par l'Union européenne des fédéralistes, les Jeunes Européens Fédéralistes, le Groupe Spinelli, le Mouvement européen international et Stand Up for Europe. Ce forum, dont les débats furent divisés en deux tables rondes et une séance d'interventions en session plénière, a réuni des décideurs politiques et des intellectuels de premier ordre tels que Romano Prodi, ancien président de la Commission européenne et ancien Premier ministre italien, Josep Borrell, ancien président du Parlement européen, Mario Monti, ancien Premier ministre italien et ancien commissaire européen, Guy Verhofstadt, négociateur en chef du Parlement européen pour le Brexit et président du groupe ALDE au Parlement européen, la politologue allemande Ulrike Guerot, et l'universitaire grec Loukas Tsoukalis.



TU ES HYPER BRANCHÉ ?!

ALORS TON AVENIR EST DANS
L'INDUSTRIE **ICT (INFORMATION AND
COMMUNICATIONS TECHNOLOGY)**.



HELLOFUTURE.LU

your job in industry

Vous travaillez dans l'industrie?
Vous êtes à la recherche d'un
stagiaire hors du commun ?
Rendez-vous sur HelloFuture.lu !
Publiez vos offres de stages pour
dénicher les meilleurs jeunes
talents du pays !

EBRC

acquires a stake in Digora



Yves Reding (CEO of EBRC)

Digora, a digital services company specialising in data management and digital infrastructures, announced that EBRC (European Business Reliance Centre), a European player specialising in the management of critical IT applications and IT security, entered into its shareholder base.

The alliance will offer European companies new high value-added services, based on their respective know-how: - expertise in the performance of data environments and outsourcing of business applications, by Digora, - cybersecurity, and piloting of critical IT infrastructures and the operation of Tier IV certified data centres, by EBRC.

As part of this alliance, EBRC becomes a unique shareholder alongside Digora's founders and managing

partners. In addition, the founders of Digora highlight the quality support of Euro Capital since 2012, a private equity firm of the Banque Populaire Group, and a major player in financing high potential SMEs.

"As an industrial partner and new member of the capital structure of Digora, EBRC marks a significant step forward in the development our company. In addition to the sustainability and credibility of this partnership, it will also enable us to consolidate and accelerate our growth, both nationally and internationally. Our strategic development axes around security, hosting and Managed Services of mission-critical IT platforms are strengthened and will enable us to develop our Cloud-Broker activities in line with the major offerings such as Oracle Cloud, Microsoft Azure or Amazon AWS for the direct benefit of our clients", state Renaud Ritzler and Gilles Knoery, founders of Digora.

"EBRC and Digora share strong values based on the culture of quality, security, social and entrepreneurial responsibility. This strategic partnership will enable our two companies to establish a center of excellence and leading expertise in the field of sensitive data management internationally. Our common goal is our commitment to support the digital transformation projects of our European and international customers seeking to develop their activities in Europe", says Yves Reding, CEO of EBRC.

"The EBRC - Digora project, targets the European digital market and will enable our group, the POST group, to strengthen its digital strategy on the international market, particularly in France. This project aligns perfectly with the group's strategy, which supports many transnational initiatives in the digital domain. It will reinforce our know-how in relation to our existing customers, but also allows us to attract and serve new and more demanding international clients", says Jos Glod, Chairman of the Board of EBRC and Deputy Managing Director of POST Luxembourg.

www.ebrc.com

www.digora.com

Le Grand-Duché de Luxembourg au salon CeBIT à Hanovre



Suite à l'appel lancé par la FEDIL, 7 entreprises membres à la recherche de nouveaux talents (CFL, POST, Telindus, Paul Wurth, KPMG, Docter Holding et Encevo) se sont présentées durant la semaine du 20 au 24 mars 2017 sur le stand commun « Digital Lëtzebuerg » mis en place au CeBIT à Hanovre.

Le salon CeBIT, événement considéré comme le plus important au monde pour la transition numérique, accueille chaque année pas moins de 3.000 exposants venus présenter les dernières tendances technologiques à quelque 200.000 visiteurs du monde entier. Intelligence artificielle, systèmes autonomes, réalité virtuelle, robots humanoïdes et drones furent les guest stars de cette année, laissant entrevoir des scénarios futuristes fascinants. Avec ses nombreuses expositions, conférences et occasions de business networking, le CeBIT représente également une belle opportunité pour les entreprises luxembourgeoises. Pas moins de 20 d'entre elles ont fait le déplacement en tant qu'exposants. Elles ont été rejointes le jeudi 23 mars par une délégation de 60 chefs d'entreprises et quelque 250 étudiants et enseignants venus explorer cette fantastique vitrine mondiale.

« Pour le Grand-Duché de Luxembourg la participation au salon CeBIT revêt une importance capitale. Les TIC constituent en effet un des grands piliers de la stratégie de diversification économique menée par notre pays, qui a durant ces dernières années investi énormément dans ses infrastructures d'information et de télécommunication. Dans le dernier rapport publié par l'International Telecommunication Union (ITU), le Luxembourg est classé en première position mondiale en matière d'accès aux TIC. Notre pays

dispose donc d'excellentes infrastructures, d'entreprises hautement qualifiées et d'un savoir-faire incontestable en matière de TIC. Le salon CeBIT est une formidable opportunité pour promouvoir ces compétences auprès d'un public avisé et de positionner le Grand-Duché comme un centre d'excellence. Le fait que notre pays soit le premier pays à avoir mis en place une stratégie nationale en matière de troisième révolution industrielle ne fait que souligner son ambition en matière de transition numérique. L'importance de la présence luxembourgeoise au CeBIT ne laisse d'ailleurs aucun doute sur l'engagement pris par le monde politique et par les acteurs économiques pour réussir cette transition. La Chambre de Commerce accompagne activement cet important processus, notamment en coordonnant les différentes actions menées cette année sur le salon », explique Carlo Thelen, Directeur Général de la Chambre de Commerce.

Les start-up luxembourgeoises débarquent au SCALE 11

Au cœur du hall 11, la section SCALE 11 reflète toute la créativité du monde des start-up avec la présence de 400 jeunes pousses cette année. C'est là que sont organisés des workshops interactifs, des sessions de pitching et autres nombreuses activités originales et rafraîchissantes. Cette année la Chambre de Commerce a choisi d'y organiser un « National Start-Up Pavilion » aux couleurs grand-ducales afin de soutenir les jeunes entreprises luxembourgeoises dans leur processus d'internationalisation. Ce stand collectif d'une surface d'un peu plus de 100 m² permet aux visiteurs du monde entier de venir découvrir les services et technologies « made in Luxembourg ».

À la conquête de talents et de compétences qualifiées

Au sein du même hall 11, le salon de l'emploi « Job & Career » du CeBIT est spécifiquement conçu pour les professionnels de l'industrie digitale à la recherche de nouveaux défis professionnels. Il s'agit d'une véritable bourse aux emplois multimédias dont les offres de travail sont diffusées plusieurs semaines avant la foire. Dans ce cadre et à l'initiative de Luxconnect, le Ministère de l'Économie et le Service des Médias et des Communications du Ministère d'État, en collaboration avec la Chambre de Commerce, l'ABBL, l'ACA, l'ALFI, la FEDIL, ICT Luxembourg et la House of Training, ont mis en place une collectivité nationale sous l'enseigne

« Digital Lëtzebuerg », pour permettre aux entreprises, organisations et institutions de rencontrer des talents et des experts en recherche d'emploi et d'attirer ainsi des compétences qualifiées vers le Luxembourg.

Cette première présence collective a réuni pas moins de 9 entreprises luxembourgeoises, sur plus de 150 m² pour présenter leurs activités et leurs postes vacants : ADEM, CFL, Docler Holding, Encevo, KPMG Luxembourg, Paul Wurth, POST Luxembourg, Security made in Lëtzebuerg Gie et Telindus. Plusieurs exposants luxembourgeois ont également décidé de renforcer leur visibilité en organisant des workshops thématiques afin de mettre en avant les atouts stratégiques du Grand-Duché de Luxembourg en matière de digital et pour promouvoir le pays en tant que terre d'accueil pour les talents de ce domaine. C'est dans ce cadre que Nicolas Schmit, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, a accompagné la délégation luxembourgeoise.

Stimuler la graine de l'entrepreneuriat dans le système éducatif

Le 23 mars, 193 élèves et 16 professeurs de la 2^e du Lycée de Garçons de Luxembourg se sont rendus à Hanovre dans le cadre de l'initiative « LGL@CeBIT » dans le but de sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat et de mieux les préparer aux carrières digitales de demain. Cette démarche a été soutenue par la Chambre de Commerce, Digital Lëtzebuerg, la FEDIL, ICTLuxembourg, le SCRIPT et de nombreux sponsors, dont notamment BCE, e-Kenz, ENOVOS, Köhl, Luxair, LuxConnect, Post, QB Designs et RTL.

Le ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, a accompagné les étudiants dans leur programme ambitieux d'exploration du salon.

Le Lycée des Arts & Métiers s'est également associé à la visite accompagnée proposée par la Chambre de Commerce avec un groupe de 45 étudiants et 2 enseignants de la section « BTS Informatique ».

Les rencontres d'affaires FutureMatch

Enfin, toujours le 23 mars, la Chambre de Commerce a proposé une visite accompagnée à laquelle pas moins de 50 chefs d'entreprise luxembourgeois ont participé. Certains d'entre eux ont souhaité bénéficier de la plate-forme de ren-

contres internationale « Future Match » organisée par l'Enterprise Europe Network du Land de Basse-Saxe auprès de la « Hannover Leipzig Universität ». Cette année, près de 250 chefs d'entreprise, venus de 36 pays y participaient. Ainsi quelque 1.200 rendez-vous d'affaires ont pu être organisés. Ces rencontres b2b ont permis à de nombreux membres de la délégation luxembourgeoise d'optimiser leur visite au salon et d'augmenter leur visibilité. En fin de journée, la Chambre de Commerce a organisé un événement « Get2gether », pour favoriser le networking entre tous les participants.

L'année prochaine le salon CeBIT fera peau neuve et se déroulera du 11 au 15 juin, autour de concepts événementiels novateurs qui inviteront les entreprises et acteurs économiques internationaux à se présenter de manière interactive et originale sur l'échiquier de la digitalisation.

www.fedil.lu



« EuroCloud Luxembourg » devient « Cloud Community Europe - Luxembourg »

L'Europe digitale constitue un des grands chantiers de l'Union européenne dans les années à venir. Dans le cadre de la stratégie du marché unique numérique, la Commission européenne a lancé en 2016 l'initiative européenne sur l'informatique en nuage (« European Cloud Initiative ») qui a pour objectif de construire en Europe une économie compétitive basée sur la donnée et le savoir.

Dans le cadre de ce nouveau marché numérique, les associations EuroCloud de plusieurs pays européens ont décidé de créer l'association « Cloud Community Europe ». Cette nouvelle association européenne regroupera plusieurs centaines de sociétés actives dans le secteur du « Cloud ».

EuroCloud Luxembourg soutient pleinement cette initiative européenne et s'appellera dorénavant « Cloud Community Europe - Luxembourg » a.s.b.l. (en abrégé CCEL).

Par ailleurs, le nouveau réseau européen « Cloud Community Europe » aura son siège à Luxembourg.

Le conseil d'administration de « Cloud Community Europe - Luxembourg » est composé de Yves Reding (Président), EBRC ; Amal Choury (Vice-présidente), e-KENZ ; Gérard Hoffmann, Telindus ; Olivier Gourdange, IBM ; Vincent Lekens, CMD Solutions et Jean-Pol Michel, LIST.

En 2016, l'association luxembourgeoise a coordonné en partenariat avec l'ENISA (Agence européenne de la sécurité des réseaux et de l'information) et le HCPN (Haut-Commissariat à la Protection Nationale) l'exercice CyberEurope 2016. Il s'agit d'un programme de simulation d'attaques massives sur des fournisseurs de solutions « Cloud » et des fournisseurs d'accès à Internet à l'échelle du continent européen. L'exercice a démarré au mois d'avril 2016 et s'est achevé en novembre 2016 par deux journées intensives de simulations d'attaques dans les 28 pays de l'Union européenne. Le Luxembourg a joué un rôle particulièrement actif dans cet exercice européen.

Au second semestre 2016, l'association locale s'est focalisée entre autres sur le projet de loi N° 7024 portant modification de l'article 41 de la loi bancaire de 1993 relative aux conditions d'externalisation du traitement des données dans le secteur financier. La représentation des intérêts des acteurs de l'industrie du « Cloud » auprès des autorités publiques et des acteurs du secteur financier a



été réalisée en union étroite avec les associations FEDIL-ICT et Finance & Technology Luxembourg.

En 2017, l'activité de l'association « Cloud Community Europe - Luxembourg » se focalisera sur :

- L'organisation des « Luxembourg Cloud Awards 2017 » (4 mai 2017) (anc. EuroCloud Awards) ;
- L'organisation de petits déjeuners thématiques ;
- L'organisation d'un workshop sur les initiatives européennes en matière de « Cloud Computing » ;
- L'organisation d'une session « Lessons Learned » suite à la participation du Luxembourg à l'exercice CyberEurope 2016 ;
- La mise en place d'un partenariat CCEL - LIST sur les normes du « Cloud ».

Luxembourg Cloud Awards 2017

Repensée sous sa nouvelle dénomination, la compétition « Luxembourg Cloud Awards » (anc. « EuroCloud Awards ») est la plate-forme principale pour toutes les entreprises opérantes dans les domaines des technologies du Cloud Computing et du « Software-as-a-Service », leur offrant une meilleure visibilité et réputation, à la fois au Luxembourg et dans toute l'Europe.

Créés en 2011, et renommés en 2017, les « Luxembourg Cloud Awards » ont pour objectif de récompenser la créativité, l'originalité et la flexibilité des offres de service, les méthodes de transformation et de migration vers le cloud et de récompenser la qualité générale et la complétude des dossiers des candidats.

Actualité ICT et Espace

Pour l'édition 2017, des prix seront décernés pour les quatre catégories suivantes :

- Best Cloud Service Provider
- Best Cloud Transformation Methods
- Best Cloud Service provided by Start Up CSP's
- Best Business Impact provided by Cloud Services

Les lauréats seront désignés par un jury indépendant composé d'experts dans le domaine des technologies Cloud Computing.

Par ailleurs, les lauréats des « Luxembourg Cloud Awards » auront le privilège de participer à la compétition européenne organisée par le réseau Cloud Community

Europe, qui rassemblera les gagnants de toutes les compétitions nationales et qui aura lieu à la fin de l'année.

La cérémonie de remise des prix aura lieu le jeudi, 4 mai 2017 au cours de la 10^e édition du Gala « golden-i » à la « Maison du savoir » à Esch-Belval.

www.fedil.lu



Maintenance Industrielle Générale S.à.r.l

BARBLÉ

Constructions métalliques
Réservoirs en acier soudés
Tuyauterie industrielle
Serrurerie



Z.I. Schaedhaff | **L-5280 Sandweiler**
B.P. 39 | **L-5201 Sandweiler**
Tél.: +352 35 72 11-1 | **Fax : +352 35 72 13**
E-mail: mig@mig-online.lu | **www.mig-online.lu**

Tango

closes 2016 with a turnover of 127 million EUR

Tango closes its financial year 2016 with a turnover of 127 million EUR and a mobile customer portfolio of 277,000 customers. The average revenue per user (ARPU) stands at 29 EUR.

Key figures for the fourth quarter of 2016

The fourth quarter reflected the changes observed throughout 2016. As such, Tango's turnover continued to be affected by the roaming regulation and fell by 2.9% compared to the fourth quarter of 2015. While there was a strong increase in calling usage and especially roaming data, the impact on the turnover remained low since in June 2016 Tango anticipated the end of roaming charges by including communications to and from the whole of Europe in all its new Tango Smart subscriptions.

The average revenue per user (ARPU) decreased 3.9% year-on-year to 29.8 EUR. This was mainly due to changes in the pricing of roaming charges but also to the growing success of subscriptions without devices.

In the 4th quarter, while Internet, fixed and TV offers were widely popular, the success of the new Tango Smart subscriptions remained the main growth driver for Tango and exceeded all expectations. Indeed, from December 2015 to December 2016, the subscriber customer base grew again by more than 17,000 customers. However, this strong growth was tempered by the structural reduction of the prepaid customer base, following the identification obligation for users. This mechanism explains the decline in the overall mobile customer base despite the growth of Tango's market share in its main activities.

Key events of 2016

- Mobile customer base of 277,000 customers, or a 4% decrease in one year. This result is explained by the decrease in the number of prepaid customers, largely offset by the increase in the number of mobile subscribers who enriched the customer base with 17,000 customers in 2016, an 8% growth compared to 2015.
- The Internet customer base increased by 5.8% compared to 2015, which confirms the appeal of our offers.



- The TV customer base continued to grow, showing an 18% increase in one year.
- The turnover of 127 million EUR, down by 1.9%, mainly due to the new European regulations on roaming charges.
- Average revenue per mobile user (ARPU) of 29 EUR. The ARPU showed a decline of 1.9% compared with 2015, due to the mechanisms explained above.

Jean-François Willame, Managing Director of Tango:

"2016 was more than ever a year of challenges. To anticipate regulatory changes we decided to offer our customers simpler products with even more possibilities. This philosophy, which Tango holds dear, has borne fruit and today we can boast of an 8% growth in our mobile subscriber customer base, the highest growth in this segment. Another example of the growing customer trust was our remarkable growth on the fixed Internet and TV markets. Bolstered by this trust, we will continue to improve our product portfolio in 2017 in order to always offer our customers the best of technology."

www.tango.lu

Nyuko

Travelsify raises 2 million EUR and launches the world's first hotel DNA content platform



The three co-founders of Travelsify : Dr Alexander Weber, Alexandra Fernandez Ramos and Bruno Chauvat

Travelsify, the world's first Hotel DNA content platform, announced on March 28th 2017 that it has raised 2 million EUR in seed funding led by Luxembourg-based business angels, and with the support of the Luxembourg Ministry of the Economy.

The investment will allow the company to accelerate the development of its highly qualitative Hotel DNA content platform already covering about 300,000 hotels worldwide, expand its team of experts in Luxembourg, and foster its global growth through new clients in Europe and overseas.

Founded in spring 2016, the privately held company is based in Luxembourg and is led by 3 seasoned technology, big data and personalization entrepreneurs: Bruno Chauvat, Alexandra Fernandez Ramos, and Dr Alexander

Weber. Travelsify now employs 15 people in Luxembourg from 7 different countries, including several PhD graduates and linguistic experts.

In less than one year, Travelsify gained the trust of AccorHotels, a world-leading travel and lifestyle group, to inspire, search and personalize according to local and cultural experiences thanks to its geo-targeted Travelsify Hotel DNA™.

Last November, the Travel Tech company has been selected as "Market Changing Innovator" by Phocuswright, the global travel industry research authority, and has been invited to showcase at the Travel Innovation Summit in Los Angeles, California, USA.

Since its inception, the company has been supported by nyuko - the startup accelerator, Luxinnovation - the national agency for innovation and research, and the Ministry of the Economy in Luxembourg.

Bruno Chauvat - CEO at Travelsify: "We are incredibly proud to have achieved so much in such a short time. This substantial first funding round not only validates Travelsify's competitive edge in the travel technology industry but also backs up our global growth strategy. We are happy and grateful for the support we received and keep on receiving from Luxembourg sophisticated investors."

"Luxinnovation is thrilled to support Travelsify as innovative and technology-driven startup, especially in its early stage of development", said Antoine Hron, Head of Start-up Development at Luxinnovation. "Having a Luxembourg-based startup launching global activities is an asset for the country and its startup ecosystem."

"At nyuko we believe successful disruptive ideas are led by great teams of entrepreneurs. We are delighted to count Travelsify and its highly complementary and experienced founding team amongst the startups we helped in seed funding", said Martin Guérin, Chief Executive Officer at nyuko.

www.luxconnect.lu



Tenez-vous au courant!

Grâce à notre nouvelle App, suivez depuis votre smartphone et en temps réel, les données techniques des réseaux électricité et gaz du Grand-Duché. Consultez les cartes réseaux, les chiffres clés, les importations par point d'entrée ou encore la production d'énergie électrique par secteur d'activité.



creos.net



LuxConnect

Présence à Cloud Expo Europe 2017 - London



LuxConnect, l'opérateur de centres de données basé à Luxembourg, était présent à Cloud Expo Europe 2017 dans le cadre du pavillon national organisé sous l'égide du Ministère de l'Économie et de la Chambre de Commerce du Luxembourg.

CLOUD EXPO EUROPE - qui s'est déroulée du 15-16 mars 2017 à ExCeL Londres - est le plus important événement « cloud » tant par sa taille que par le nombre de visiteurs et un lieu où les professionnels du secteur informatique, les entreprises, le secteur public et les fournisseurs de service prennent des décisions d'investissement et de stratégie pour le développement de projets technologiques spécifiques.

Le Luxembourg est un endroit privilégié sur le continent pour héberger et gérer des données en toute sécurité. Le pays a une solide réputation en tant que centre de confiance européen grâce à un cadre juridique prospectif et à sa forte concentration en centres de données Tier IV certifiés par l'Uptime Institute. Avec des connexions à faible latence aux principaux nœuds d'échange Internet et des prix d'énergie extrêmement compétitifs, le Luxembourg est un endroit idéal pour des centres de données centraux et périphériques.

LuxConnect dispose et gère quatre centres de données multi-Tier et multi-locataires (Tier II, Tier III et Tier IV). Alors que certains clients stockent des données peu sensibles dans un environnement de niveau Tier II, d'autres préfèrent un environnement de niveau Tier IV pour des données critiques. Les centres de données multi-Tier de LuxConnect répondent à ces deux besoins tout en offrant aux clients un seul partenaire contractuel. De nombreux grands noms d'Internet utilisent LuxConnect comme site principal, site de sauvegarde ou bien les deux.

www.luxconnect.lu



RTL Group

Full-year results 2016

RTL Group announced its audited results for the year that ended 31 December 2016. These are the key facts and figures:

Highest organic revenue growth rate since 2010

– Group revenue increased 3.4 per cent to 6,237 million EUR (2015: 6,029 million EUR), mainly driven by growing revenue at Mediengruppe RTL Deutschland and dynamic growth in digital revenue; underlying/organic revenue growth rate was 3.0 per cent.

– Platform revenue was up 13.3 per cent to 281 million EUR (2015: 248 million EUR).

– RTL Group's revenue is well diversified with 52.1 per cent from broadcast advertising (TV and radio), 21.2 per cent from content, 10.7 per cent from digital activities, 4.5 per cent from platform revenue and 11.5 per cent from other revenue.

– EBITA also reached a new record level, up 3.3 per cent to 1,205 million EUR (2015: 1,167 million EUR). The increase is mainly due to higher EBITA contribution from Germany and a positive one-off effect at Groupe M6 from the settlement of the M6 Mobile contract, amounting to 42 million EUR.

– EBITA margin was stable at 19.3 per cent (2015: 19.4 per cent).

– EBITDA was up by 3.8 per cent to 1,411 million EUR (2015: 1,360 million EUR), with an EBITDA margin of 22.6 per cent (2015: 22.6 per cent).

– Net profit attributable to RTL Group shareholders decreased to 720 million EUR (2015: 789 million EUR), mainly due to higher tax charges.

– Net cash from operating activities was 1,106 million EUR, resulting in a higher operating cash conversion of 97 per cent (2015: 87 per cent). Net financial debt was 576 million EUR at the end of 2016 (2015: net financial debt of 671 million EUR).

– In the fourth quarter of 2016, Group revenue was up 6.3 per cent at 2,007 million EUR (Q4/2015: 1,888 million EUR), while EBITA was stable at 449 million EUR (Q4/2015: 451 million EUR). This reflects a one-off charge at RTL Radio (France) following accounting misstatements over a number of previous years and a decrease at RTL Nederland, partly balanced by higher EBITA contributions from



Mediengruppe RTL Deutschland, Groupe M6 and FremantleMedia. Adjusted for the one-off charge at RTL Radio (France), fourth quarter EBITA was up 2.0 per cent year on year.

– RTL Group's Board of Directors has proposed a final ordinary dividend of 3.00 EUR per share for the fiscal year 2016. This proposal is a reflection of the Group's strong cash flows, future investment plans and its target net debt to full-year EBITDA ratio of 0.5 to 1.0 times. In addition, RTL Group already paid an interim dividend of 1.00 EUR per share for the fiscal year 2016 in September 2016 (2015: ordinary dividend of 3.00 EUR per share plus interim dividend of 1.00 EUR).

– Based on the average share price in 2016 (73.707 EUR), the total dividends for the fiscal year 2016 (4.00 EUR per share; 2015: 4.00 EUR per share) represent an attractive dividend yield of 5.4 per cent (2015: 4.9 per cent) and a payment of 85 per cent of the reported EPS (4.69 EUR).

Joint statement from Anke Schäferkordt and Guillaume de Posch, Co-Chief Executive Officers of RTL Group:

"2016 was another record year for RTL Group. We continued our growth track, with both revenue and EBITA at an all-time high, and at the same time, our three most important business units - Mediengruppe RTL Deutschland, Groupe M6 and FremantleMedia - reported higher operating profits. Mediengruppe RTL Deutschland generated a record profit for the fifth consecutive year, exceeding the level of 700 million EUR for the first time. Groupe M6 profited from a positive one-off effect financially and from the Uefa Euro 2016 in terms of audience shares. We are a very

cash-generative business, giving us all financial means for both - further investments and attractive dividend payments to our shareholders.

While we currently review our options for BroadbandTV, this does not change our overall strategy - broadcast, content, digital - which focuses on two main investment goals. One is to further expand and develop our digital businesses where global scale in content aggregation and advertising technology becomes ever more important. This is paying off: our digital businesses continued to grow dynamically and we already reached our target that 10 per cent of the Group's total revenue originate from digital.

The other investment goal is to further grow content production. FremantleMedia is making sound progress with its push into high-end drama. Following the premiere of *The Young Pope* in October 2016, we are looking forward to seeing *American Gods* going on air in spring. In a ground-breaking deal with Amazon, we were also able to bring this extraordinary series to viewers worldwide - thanks to the close collaboration between the production and distribution business of FremantleMedia. Exclusive content like this is the power engine for everything we do in the total video universe."

www.rtlgroup.com



**BE PILOT – VOTRE AVENIR AU SEIN
DU GROUPE LOSCH !**

Vous cherchez un nouveau défi ? Nous cherchons des personnes passionnées par le monde automobile. Des personnes prêtes à s'engager en équipe pour que Losch Luxembourg conserve sa position de leader sur le marché de l'automobile au Grand-Duché.

Le groupe Losch est importateur pour les marques Volkswagen, Audi, ŠKODA, SEAT, Volkswagen Utilitaires, Bentley, Lamborghini, Porsche, MAN et NEOPLAN au Luxembourg. Outre nos neuf concessions, Losch Financial Services et Europcar contribuent aussi à notre excellente position sur le marché de l'automobile luxembourgeois.

Notre programme BE PILOT, d'une durée de 18 mois, vous offre l'occasion de commencer la construction de votre avenir d'une manière idéale, dans une entreprise fascinante et en pleine évolution. En fonction de vos points forts, nous définirons ensemble les différentes étapes que vous suivrez dans notre société afin de vous préparer à votre futur poste au sein de Losch Luxembourg.

Déroulement du programme :

- › Bloc Basic : Découverte de tous les départements du groupe Losch
- › Bloc Advanced : Application des connaissances acquises dans le travail quotidien
- › Bloc Professional : Préparation approfondie pour prendre la responsabilité d'un poste

Dans le cadre de ce programme, vous prendrez rapidement des responsabilités. Vous apporterez vos idées pour des projets stratégiques et participerez activement à l'avenir du groupe Losch ! Des mentors seront à vos côtés pour vous aider et vous guider dans la construction de votre avenir professionnel.

Votre profil professionnel et personnel :

- › Diplômé(é) d'une licence ou d'un master
- › Parfaite maîtrise de l'anglais, ainsi qu'une bonne connaissance de l'allemand ou du français, le luxembourgeois étant un réel atout
- › Esprit d'équipe bien développé et une bonne capacité de communication
- › Esprit d'initiative
- › Affinités avec le domaine automobile

Ce que nous vous proposons :

- › Transmission par la pratique d'une expertise complète dans tous les domaines d'activités existants du groupe Losch
- › Travail en autonomie et rapide prise de responsabilité
- › Préparation optimale pour votre futur poste
- › Accompagnement personnel tout au long du programme par des mentors
- › Formation et développement ciblé de vos forces individuelles
- › Contrat à durée indéterminée avec un salaire de départ attractif
- › Début de notre programme BE PILOT : 18/09/2017

Vous cherchez un défi ? Nous vous cherchons !

Postulez dès à présent et envoyez votre candidature à l'adresse suivante :
bit.do/be-pilot-trainee

Pour plus d'informations concernant notre programme BE PILOT, veuillez contacter :
Sara Da Costa | Sara.Dacosta@losch.lu | T +352 40 33 33 - 265

losch.lu

POST Luxembourg & EBRC

“Best Security Partner of the Year”

On 28 March, at the Information Security Days Gala Diner, a gathering of more than a hundred Cybersecurity specialists and CIOs, POST Luxembourg and EBRC were awarded “Best Security Partner of the Year” proving their joint customer-oriented vision and offers paid off.

“Stronger together”

While joining their strengths, EBRC and POST Luxembourg increase their added value by getting as close as possible to the Customer’s constraints and business needs. They do not limit themselves to advocating solutions. They ‘live’ them and adopt the most pragmatic and efficient approach by doing what they preach and by providing the highest level of security.

“Our business : protecting and boosting yours !”

EBRC and POST Luxembourg’s motto regarding their joint Cybersecurity offering is to set resilient & connected infrastructure and answer to their client’s business needs on the highest priority, given the changing risk, legal and threatening landscape.

The attractiveness of Cloud solutions and the dissipation of the enterprise perimeter require real data and a customer centric approach to security, a main concern for the POST Luxembourg and EBRC’s security services. They choose to represent this new paradigm with the “Maslow pyramid of Cybersecurity”. It consistently covers all the layers of highly resilient and robust infrastructure (connectivity, datacenters) to combined professional and advisory services.



As business enablers, POST Luxembourg and EBRC balance flexibility and security for their customers and they have achieved this with over 40 Fintech companies using their Cloud services.

Their end-to-end security approach is paramount to the digital transformation experienced over the last 3 years and this vision was shared with more than 300 professionals during the “CybersecurityForum” in March 2016.

“Act now, tomorrow will be too late...”

A few years back, EBRC and POST Luxembourg’s watchword was IT optimisation. Today, their priority is Digital Transformation with data being the corner stone. Pillars of the Digital Lëtzebuerg industry, EBRC and POST Luxembourg lead the road to the protection and security of sensitive information to give a sustainable, innovative and credible answer to the market. And this is what the IS Days jury recognized and awarded.

www.post.lu

www.ebrc.com

SES & LIST

New cooperation will focus on developing innovative satellite-based business solutions

The new cooperation framework with LIST complements the existing SES partnership agreement with the Luxembourg University Interdisciplinary Center for Security, Reliability and Trust (SnT), and widens the scope of SES's international research activities together with other reputable universities. Under the agreement, SES and LIST will cooperate through their international network of research partners with unique expertise in satellite communications (SATCOM), to transform basic research into innovative space applications. LIST will therefore become another close technology partner of SES in the development of pioneering SATCOM commercial products and services to inspire or "disrupt" the market with new satellite platforms, analysis tools and innovative ground infrastructure.

The new partnership agreement further enhances Luxembourg's technology ecosystem by attracting startups to develop their businesses in Luxembourg, and will facilitate the transfer of new technologies stemming from national public and private research. Those activities will be done in close coordination with the existing national funding initiatives, such as the Digital Tech Fund, with SES being a key stakeholder.

The first activities SES and LIST will focus on are related to the 'Smart Space' initiative, which includes research and development of applications in the context of High Performance Computing (HPC), aiming to establish a unique space ecosystem by building on Luxembourg's competitive advantages, including global satellite communications and telecommunications networks, data centers and connectivity, and existing service providers. The parties will develop a European Centre of Excellence to address societal challenges such as climate change, environment, green mobility, security and healthcare. SES and LIST will also work on developing commercial applications in the areas of Internet of Things (IoT), e-platform solutions and optical communications. In addition, SES and LIST will jointly assess the development of competences in other satellite-related application areas, such as connected cars.

"Innovation is not only the driving force of the satellite industry, but also of our society in general. We are



©SES 2017

therefore proud to be an integral part of a large network of leading institutions and research and development partners, which is paramount in developing our future. Our collaboration with LIST is a perfect illustration of how we can combine and augment our existing SATCOM knowledge in Luxembourg to increase the speed of innovation and to shape the future together", said Gerhard Bethscheider, Managing Director at SES Techcom Services. "This partnership will contribute to the creation of the space applications ecosystem, and will further reinforce Luxembourg's leading position in the space domain. It also complements our successful long-term cooperation with the University of Luxembourg through its specific focus on impact-driven applied research."

Fernand Reinig, Chief Executive Officer at LIST, said that "SES's expertise in the space industry and our research and development activities organically complement each other. We are delighted to partner with this world-leading company and contribute to shaping a better future for the benefit of Luxembourg and society in general."

www.ses.com

www.list.lu

LIST & ESA

join forces to revolutionise the launch phases of spacecraft

To bring a new dimension to the launch phases of spacecraft, nothing less: this is what could allow supercapacities.

These are electricity storage technologies that, due to their low weight and non-flammability, are particularly relevant for space applications. However, the availability of supercapacitors with very high storage potential per unit mass requires the development of very high performance electrodes.

Under the framework agreement with the European Space Agency (ESA), the Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST) is studying the integration of graphene on commercial copper foil in order to demonstrate the feasibility of the concept of flexible supercapacitors of low weight.

The graphene is a bi-dimensional monofilament of carbon atoms, extracted for the first time in 2004 alone, which earned the Nobel Prize to the physicists who made this discovery.

Coordinated by Renaud Leturcq, the first demonstrators are expected by the end of 2017.



LIST, thanks to the technical and financial support of the ESA, could well write a new chapter in the common history of Luxembourg and the conquest of space.

ESA, for its part, is hoping for much of this activity, which, by confirming graphene as a technological breakthrough for electrodes of supercapacitors, could benefit the various European manufacturers of these components with which the Agency pursues parallel activities.

www.list.lu
www.esa.int

Conférence sur le nouveau Règlement général sur la protection des données (RGPD)



La FEDIL a organisé le 15 mars 2017 une conférence à l'intention de ses membres sur le nouveau Règlement général sur la protection des données (en abrégé : RGPD). Cette conférence a eu pour objectif de donner un premier aperçu de ce règlement dont l'entrée en application aura lieu le 25 mai 2018, de le situer dans son contexte mais surtout d'expliquer concrètement ses implications futures non négligeables pour les entreprises alors que leur mise en conformité devra être pensée bien en amont pour ne pas dire dès à présent.

Après une introduction de René Winkin, directeur de la FEDIL, Magalie Lysiak, conseillère, a introduit la problématique en expliquant en quoi la Directive de 1995 était devenue obsolète avec l'évolution des nouvelles technologies tout en soulignant que ce règlement laissait cependant de larges possibilités aux États membres de recourir à leur législation nationale dans sa mise en œuvre. Dans ce cadre, et pour relayer au mieux le message des entreprises au législateur, la FEDIL a mis en place un groupe de projet sur le sujet afin d'identifier les problématiques et la position des entreprises.

M^e Favier a ensuite présenté les enjeux de la protection des données à caractère personnel en rappelant les notions fondamentales et les règles en la matière tout en explicitant la valeur économique des données et de leur correcte utilisation.

M^e Wellens a, quant à lui, analysé l'impact du RGPD sur l'organisation interne de l'entreprise, qu'il s'agisse de sensibiliser l'ensemble des salariés, d'organiser une bonne gestion notamment par des mesures organisationnelles et de suivi adéquates mais aussi par les rôles et responsabilités qui seront désormais dévolus au responsable du traitement, au sous-traitant ou encore au délégué à la protection des données (Data Protection Officer). Le consentement a également été évoqué et notamment la nécessité de son caractère libre, spécifique, éclairé et univoque pour un traitement déterminé.

M^e Héloïse Bock a continué en présentant le nouveau rôle du sous-traitant qui acquiert désormais un véritable statut avec une responsabilité accrue. Ce dernier est également lié par les limites conférées au préalable par l'autorisation écrite du responsable du traitement et est tenu aux mêmes obligations en matière de protection des données que le responsable du traitement. Ces règles nouvelles ont donc pour corollaire la nécessité de revoir les contrats de sous-traitance et de les encadrer plus strictement. Naturellement, de telles responsabilités entraînent la nécessité de renforcer le pouvoir des autorités de contrôle et de leur attribuer des compétences supplémentaires notamment en matière de sanctions.

Le contexte spécifique du Luxembourg et du numérique en général, ont rendu nécessaire un focus sur les

transferts de données personnelles vers un prestataire situé hors de l'Union européenne (UE). M^e Catherine Di Lorenzo a ainsi expliqué les conditions nécessaires à ce type de traitement. Outre le fait qu'il convient d'être vigilant quant aux données utilisées, il conviendra de l'être aussi quant au niveau de protection proposé qui devra être équivalent à celui d'un traitement dans l'UE. L'encadrement du transfert des données devient dès lors un point clef que chaque entreprise devra gérer notamment par des clauses contractuelles types qui se révèlent bien souvent plus efficaces que le consentement.

L'après-midi s'est clôturé par une intervention de M^{me} Tine Larsen, Présidente de la CNPD, qui a présenté les nouvelles orientations de la CNPD et ses nouveaux pouvoirs tout en réitérant son attachement à la collaboration avec les entreprises plutôt qu'à la répression.

Le sujet ayant une importance certaine, d'autres conférences plus ciblées seront organisées dans les mois à venir.

Les présentations en rapport avec cette conférence sont disponibles sur le site web de la FEDIL.

www.fedil.lu



Les Qualifications de demain dans l'industrie - édition 2017

La FEDIL signe la nouvelle édition d'une enquête menée à 9 reprises depuis 1998 auprès de ses membres provenant de tous les secteurs de l'industrie, du bâtiment et des travaux publics.

« Les Qualifications de demain dans l'industrie » représente le seul indicateur existant au Luxembourg sur les besoins en qualifications dans les secteurs couverts. Il s'agit donc d'un baromètre économique unique en son genre.

La promotion et la recherche de jeunes talents étant une de ses priorités en 2017, la FEDIL considère que l'éducation et la formation sont les principaux vecteurs d'identification, d'appartenance et de promotion sociales. Une orientation savante est donc d'une importance stratégique : elle contribue à influencer les chances des candidats sur le marché de l'emploi tout en garantissant aux entreprises un pool de talents qualifiés.

Voilà pourquoi l'enquête, destinée aux jeunes, à leurs parents et aux responsables d'orientation, veut répondre à plusieurs objectifs : cerner les besoins des entreprises, concilier offre et demande de formation dans l'intérêt des jeunes et donner un indicateur fiable aux services d'orientation scolaire et professionnelle. Finalement elle constitue aussi un moyen pour adapter la politique de la formation aux réalités économiques. Compte tenu des poussées de l'évolution technologique, il s'agit de s'assurer que la formation professionnelle initiale permette aux jeunes d'acquérir les qualifications recherchées dans le futur.

L'édition 2017 témoigne d'un potentiel d'embauches important dans les deux années à venir, avec un total de 1.015 embauches prévues par les 95 entreprises ayant participé à l'enquête, dont 453 pour remplacer des départs et 562 pour occuper des postes pouvant être considérés comme nouvellement créés. La comparaison par rapport à l'enquête 2015 incite à l'optimisme en ce qu'elle met en évidence une augmentation non négligeable des prévisions d'embauche dans les secteurs sous examen, avec un taux de créations (55,4%) important.

D'une façon générale, on constate que les profils recherchés se situent principalement (84,13%) dans les qualifications techniques et les professions de la production et que les entreprises s'intéressent de plus en plus aux formations dites « duales », combinant formation en école et en entreprise.



HELLOFUTURE.LU
your job in industry

La demande de diplômés résultant de formation professionnelle (DAP et Technicien), ainsi que des détenteurs de BTS, a connu une progression importante.

Ainsi, les niveaux de formation les plus demandés dans le domaine de la « Production » sont le DAP (77,8%), le Technicien (6,4%) ou le BAC (6,4%), tandis que les métiers techniques exigent en majorité un niveau de formation correspondant au niveau DAP (32,2%), Master/Doctorat (19,0%) ou BTS (18,0%). Dans le domaine « Administration / gestion / commerce » les exigences phares se situent au niveau d'études Bachelor (29,8%), Master / Doctorat (24,8%) ou BTS (24,2%).

La présente enquête s'inscrit dans le cadre du projet « HelloFuture ». Par le biais de « HelloFuture », mené en partenariat avec la Chambre de Commerce, Luxinnovation et le Gouvernement, la FEDIL souhaite contribuer activement à la promotion des professions de l'industrie dans les lycées. C'est notamment via des roadshows dans les lycées, une plate-forme de stages en ligne sur www.hellofuture.lu et une offre de matériel pédagogique interactif que l'initiative montre aux jeunes talents toute la richesse et l'intérêt de l'industrie luxembourgeoise, tous secteurs confondus.

L'enquête a été réalisée en partenariat avec :

- Chambre de Commerce
- House of Training (HoT)
- Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse / Service de la formation professionnelle ; Centre de psychologie et d'orientation scolaires (CPOS)
- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche / Centre de documentation et d'information sur l'enseignement supérieur (Cedies)
- ADEM / Service d'orientation professionnelle ; Études et recherches / EURES ; Service employeurs

www.hellofuture.lu
www.fedil.lu

Luxinnovation

Fit 4 Start Graduation Day

On March 15, 2017, at Luxembourg's Incubator and co-working fab lab, Technoport, Luxinnovation welcomed press, delegates and investors to the Fit 4 Start Fall 2016 Programme Graduation Ceremonies. Congratulations to AIVA technology, Passbolt and Yollty. In addition, master of ceremonies, Antoine Hron, Luxinnovation's Head of Start-up Development, announced the winners of this year's pitch process and the new participants for the Fit4Start Spring 2017 edition as, BodyQ, Daanuu, L7Defense, Viewport, and Ziggu.

Michele Gallo from the Ministry of the Economy was on hand to help with the event. He spoke briefly on the reasons for the success of the Fit 4 Start Programme's growing success which this year had 230 applications for the Spring 2017 programme from 23 countries, saying, "There are key elements that make this programme a success. One, is that it is very selective. Out of more than 100 start-ups pitching, only 5 can make it to the six week programme. Another is that the coaches work very hard to challenge the participants."

The three graduate start-ups were announced as, Aiva technology, (Artificial Intelligence composing classical music), Passbolt, (open source password manager) and Yollty, (helps businesses incentivise their customers to engage with their social media pages). Each team gave a brief presentation of what they gained most from the programme and what advances their companies had made.

Next up was Andrew McCarthy of Whitespace Ventures Ltd, described online as "the quintessential tech entrepreneur who has travelled from bedroom coder to chic geek". He spoke about the journey of a successful start-up in his own initiative way, inciting the graduates to continue to reach for success despite the occasional failures.

Andrew also said that the 5 keys to start up success are, "team, team, team, team and tech" because all great upward journeys are difficult and done with a team that does it with you and deserves your thanks and because your tech should always be a solution to a problem. Andrew allowed the audience to ask direct questions and brought



The graduates of the Fit 4 Start Fall 2016 Programme

up Genna Elvin, founder of Tadaweb, the first small data platform designed to clone and amplify human intelligence for web data collection and analysis, who knows the Luxembourg start-up scene well and could answer any questions on that topic.

Finally, the end of the graduation programme was the official launch of the Fit 4 Start Spring 2017 edition including an Introduction of the jury members & coaches and Elevator Pitches by the new participants.

The 5 new startups selected are:

- BodyQ Analytics (open data): body intelligence software - Team: Tanicha Nichole Green/ Jamica Greene.
- Daanuu (supply chain): Optimise the work of your mobile workforce (www.daanuu.com) -Team: Sacha Thommes / Stéphane Este-Gracias.
- L7 Defense (cybersecurity): Advanced Distributed Denial of Service (DDoS) Attacks - Team: Yisreal Gross.
- Viewport (virtual reality): Publishing technology allowing large scale publishers to publish VR content - Team: Vineet Devaiah / Varun Nayak.
- Ziggu (real estate): Engagement platform allowing real estate developers to better interact with customers - Team: Yannick Bontinckx / Pieter Gistelincx/ Vincent Van Impe.

www.fit4start.lu

ArcelorMittal

Le site de Belval célèbre le prix de l'excellence Santé Sécurité 2016 décerné par l'association worldsteel

ArcelorMittal a reçu en octobre dernier le prix de l'excellence Santé Sécurité 2016 de l'association worldsteel dans la catégorie « Leadership » pour son projet Maturité mis en place sur le site de Belval.

L'association worldsteel récompense les programmes sécurité et santé menés par les sociétés membres de l'association et qui promeuvent les normes les plus élevées en la matière dans l'industrie sidérurgique.

Le 15 février 2017, les équipes du site de Belval qui ont construit et qui font vivre le projet Maturité au quotidien se sont réunies pour recevoir officiellement ce prix. Il couronne les efforts réalisés à tous les niveaux de la hiérarchie en faveur de la démarche vers le « zéro accident » initiée au sein du groupe ArcelorMittal.

M. Nicolas Schmit, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, a tenu à être présent lors de cette cérémonie pour témoigner son attachement aux questions de santé et de sécurité sur le lieu de travail et soutenir les entreprises qui s'engagent dans cette démarche.

Roland Bastian, Directeur du site de Belval et Head of Country ArcelorMittal Luxembourg a indiqué : « la remise de ce prix de la part d'une association professionnelle de référence dans le monde de l'acier est une grande satisfaction pour tout le personnel de Belval. La présence de M. le Ministre est aussi une reconnaissance de la qualité du travail fourni par les équipes et souligne l'importance accordée par les pouvoirs publics à la mise en place d'un environnement de travail sûr pour les salariés. La sécurité demeure la priorité n° 1 de notre Groupe. C'est un travail permanent, exigeant, en perpétuel renouvellement. C'est une responsabilité partagée par chacun de nous, quelle que soit la fonction ou le niveau hiérarchique. Chaque collaborateur doit rentrer à la maison en bonne santé après une journée de travail ».

luxembourg.arcelormittal.com



©ArcelorMittal



Nicolas Schmit (Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire) et Roland Bastian (Directeur du site de Belval et Head of Country ArcelorMittal Luxembourg) ©ArcelorMittal

Goodyear Luxembourg

Top Employer pour la cinquième fois consécutive

Goodyear Luxembourg a été reconnu une nouvelle fois parmi les « meilleurs employeurs » par l'institut renommé Top Employers. Avec cette certification, l'organisme indépendant prime les politiques exemplaires en matière de ressources humaines en Europe.

Goodyear Dunlop Europe, le siège européen du groupe, a également reçu la prestigieuse certification de Top Employer 2017 pour la cinquième fois consécutive, ainsi que 12 autres pays de la région de l'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique (Emea) : l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Turquie, l'Afrique du Sud et les Émirats arabes unis.

L'institut Top Employers décerne le certificat du Top Employer aux organisations participantes qui démontrent les normes les plus élevées au niveau de ce qu'elles offrent à leur personnel.

L'objectif de la recherche de l'institut est étroitement aligné à l'objectif de la philosophie de Goodyear, qui vise à motiver et soutenir ses collaborateurs dans le développement de leur potentiel. L'audit couvre des domaines-clés de la politique des ressources humaines pour sélectionner les entreprises candidates à cette certification. Goodyear s'est particulièrement démarqué pour sa stratégie de gestion des talents, de la performance, des carrières et des plans de succession, de l'apprentissage et du développement.

« Être certifié Meilleur Employeur une fois de plus est une formidable récompense pour notre entreprise », a déclaré Silvia Sitzen, directeur des ressources humaines de Goodyear Luxembourg. « Notre première priorité est et



sera toujours nos collaborateurs. Avoir les bonnes pratiques de ressources humaines en place nous aide à attirer et retenir nos collaborateurs qualifiés et à inciter de nouveaux talents à rejoindre notre équipe. Cette certification permet également une comparaison avec d'autres entreprises performantes sur le marché et nous aide à apprendre dans quels domaines nous pouvons nous améliorer en tant qu'employeur engagé à atteindre l'excellence », a-t-elle ajouté.

Basé aux Pays-Bas, l'institut certifie des entreprises du titre de Top Employer depuis 1991. David Plink, CEO du Top Employers Institute, confirme que : « Dans un environnement de travail optimal, les collaborateurs ont la possibilité de se développer aussi bien sur le plan personnel que sur le plan professionnel. Notre recherche exhaustive a conclu que Goodyear Emea fournit un environnement de travail exceptionnel et offre un large éventail d'initiatives créatives, allant de prestations secondaires et d'excellentes conditions de travail à des programmes de gestion des performances qui sont bien pensés et bien alignés avec la culture de son entreprise. »

www.goodyear.eu

CDCL - Compagnie de Construction Luxembourgeoise

Engagement pour la Fondation Ste Zithe et les projets au Malawi

C'est pour la 6^e année consécutive que la CDCL (Compagnie de Construction Luxembourgeoise), acteur majeur de la construction au Grand-Duché, soutient la Fondation Ste Zithe par un don de 15.000 €. Lors d'une entrevue avec les dirigeants de CDCL (M. Jean-Marc Kieffer, président du conseil d'administration, et M. Serge Thurm, directeur financier et administratif) les responsables de la fondation, représentée e.a. par Sœur Myriam et M. Hans Jürgen Goetzke, directeur général, ont informé sur l'état d'avancement de leur projet d'aide au Malawi.

Depuis 2015, après une période de travail intense de trois années, les installations photovoltaïques au Malawi sont opérationnelles. Elles permettent de produire 150 kW pour approvisionner en électricité les habitations faisant partie de l'hôpital Saint-Gabriel de Namitete, l'un des plus grands hôpitaux du Malawi, situé à 60 km de l'Ouest de la Capitale. Les installations financées par la fondation luxembourgeoise sont gérées et entretenues de manière presque autonome par des locaux.

En 2016, la Fondation Ste Zithe se voyait confrontée à trois projets ambitieux, à savoir : la construction d'une structure d'accueil (crèche avec école préscolaire) afin de permettre un bon encadrement des enfants dont les parents travaillent à l'hôpital de Namitete ; la rénovation et la remise en état de l'installation d'épuration pour garantir ainsi des conditions hygiéniques de haut niveau ; la mise en place d'un programme informatique spécialisé pour assurer la gestion des stocks de médicaments.

Aujourd'hui l'action se focalise sur l'entretien permanent et la révision des installations photovoltaïques, installées sur les toitures des bâtiments, érigés par la Fondation Ste Zithe. Le soleil reste la seule source fiable à



Serge Thurm (directeur financier et administratif CDCL), Hans Jürgen Goetzke (directeur général, Fondation Ste Zithe), Sœur Myriam, Jean-Marc Kieffer (président du conseil d'administration, CDCL)

pouvoir garantir de l'électricité plus ou moins stable tout au long de la journée au sein des bâtiments de soins et d'accueil exploités à Namitete.

Par cette 6^e donation à la Fondation Ste Zithe, CDCL met une fois de plus en exergue sa politique de responsabilité sociétale visant à défendre des causes environnementales, économiques et sociales.

www.cdclux.com

Armacell

strengthens its presence in Scandinavia



Armacell, a global leader in flexible foam for the equipment insulation market and a leading provider of engineered foams, acquires 100% of Danmat Iso Systems A/S (“Danmat”).

Danmat is based in Ølstykke, Denmark, and has 40 years of experience in manufacturing and selling technical insulation products. The company is a leading provider in the Scandinavian region and focuses on integrated cladding solutions, including PVC elbows, PVC foil, PUR insulation caps, PVC ribbons and pipe support.

Patrick Mathieu, President & CEO of Armacell International S.A., commented: “Following recent transactions in the USA, Latin America and Southeast Asia, the acquisition in Denmark is the logical continuation of our expansion strategy. In addition to strengthening Armacell’s footprint in Northern Europe, we will be able to offer specific tailor-made solutions through our newly added manufacturing facility in Ølstykke.”

As part of the transaction, the two owners of Danmat will join Armacell and reinforce our regional management team and drive our growth strategy forward. The parties have agreed to keep the purchase price of the transaction confidential.

About Armacell

Armacell is a world leader in flexible insulation foam for the equipment insulation market and a leading provider of engineered foams. With currently approx. 3,000 employees and 25 production plants in 16 countries, the company generated net sales of 558.6 million EUR in 2016. Armacell International S.A. is based in Capellen, Luxembourg.

corporate.armacell.com

Offrir une deuxième vie, notre métier.

Notre inspiration : donner un nouveau souffle à vos déchets. Leur durée de vie n'aura plus de date d'expiration.

+ 352 52 27 27 - 1 lamesch.lu

LAMESCH

COMED

Arval Luxembourg Great Place to Work 2017

Arval Luxembourg fait cette année son entrée au palmarès « Great Place to Work » qui récompense la qualité des conditions de travail offerts à ses collaborateurs.

Ce label repose non seulement sur un rapport d'audit détaillant les pratiques RH et la culture de l'entreprise mais également et surtout sur une enquête anonyme réalisée auprès des employés sur des thèmes aussi variés que la fierté, le respect, la convivialité, la crédibilité et l'équité.

Cette distinction, qui témoigne du bien-être des salariés d'Arval, est le fruit de la qualité des échanges entre la Direction et ses collaborateurs.

En commentant l'obtention de ce label, Gerry Wagner, Directeur Général d'Arval Luxembourg a déclaré « Ce prix est une belle reconnaissance de tous les efforts réalisés pour offrir un environnement de travail dans lequel chacun de nos collaborateurs peut s'épanouir personnellement et professionnellement. Ce succès nous encourage à continuer sur cette voie afin de rester pour nos actuels et futurs collaborateurs une des Great Places to Work au Luxembourg ».

En tant qu'acteur majeur du leasing opérationnel au Luxembourg, Arval Luxembourg reste convaincue que la force principale de son entreprise, ce sont les collaborateurs qui la constituent et que leur bien-être se reflète sur le bien-être de leurs clients.

Créé en 1997, Arval Luxembourg est un des leaders de la location multimarquée de véhicules d'entreprise au Grand-Duché de Luxembourg. Arval Luxembourg, qui fait



Véronique Bourgois (Sales director), Zohra Beros (Operational permanent control and compliance), Gerry Wagner (Managing director), Geoffrey Gomez-Colomina (Business manager), Lucile Behrle (Remarketing officer) et Frédéric Clamer (Operations director)

partie du Groupe BNP Paribas propose à ses clients - professionnels, PME, grands groupes internationaux et acteurs publics - des solutions dédiées visant à optimiser la mobilité de leurs collaborateurs et à externaliser les risques liés à la gestion de leur flotte automobile. Conseil d'expert et qualité de service, qui constituent les fondements de la promesse de marque d'Arval, sont véhiculés au quotidien par nos collaborateurs. À fin décembre 2016, Arval Luxembourg louait 4.973 véhicules.

www.arval.lu

CERATIZIT

Visite du Premier ministre Xavier Bettel à Mamer

Le Premier ministre Xavier Bettel a rendu visite au fabricant de carbure luxembourgeois CERATIZIT à Mamer. Sur place, il s'est informé sur les défis du marché, l'expansion mondiale du groupe CERATIZIT et les applications quotidiennes du carbure de tungstène et a visité les installations de production et de recherche élargies au cours de l'année passée.

Titre intermédiaire

Jacques Lanners, Co-Président du Directoire CERATIZIT S.A., et Thierry Wolter, Membre du Directoire CERATIZIT S.A., ont présenté au Premier ministre l'entreprise et le monde du carbure avant d'entamer une discussion concernant la concurrence sur le marché mondial des produits en carbure de tungstène, dans lequel CERATIZIT est un des principaux acteurs. Accompagné par les membres de la direction, le Premier ministre a ensuite fait une visite guidée des installations de production et de recherche du site de Mamer, récemment agrandies d'un nouveau bâtiment de 12.500 m². L'expansion continue des installations et le personnel hautement qualifié comptant plus de 100 personnes au département R&D sont les prérequis pour répondre aux enjeux de demain. En total, le groupe CERATIZIT emploie environ 1.400 personnes au Luxembourg, dont plus de 1.200 sur le site de Mamer.

Un matériau pour les exigences extrêmes

La haute dureté, la ténacité et la résistance à l'usure font du carbure de tungstène, non seulement dans l'industrie, un matériau de choix. Le carbure se retrouve dans des applications multiples au quotidien. Ainsi les pointes de forets industriels, des pièces de moteurs diesel, les fraises dentaires ou encore les pointes des bâtons de ski sont des pièces en carbure fabriquées au Luxembourg.

Croissance stratégique

La croissance du groupe CERATIZIT des dernières années a aussi été réalisée au niveau stratégique. Fin décembre, CERATIZIT a acquis une partie majoritaire de Becker Diamantwerkzeuge. Le producteur d'outils spécialisés en



Marc BALTES (Conseiller de Gouvernement première classe ; Conseiller économique du Premier ministre), Jacques Lanners (Co-Chairman CERATIZIT S.A.), Thierry Wolter (Member of the Executive Board CERATIZIT S.A.), Xavier Bettel, Paul Jung (Managing Director CERATIZIT Luxembourg S. à r. l.) ©Tom Glesener, CERATIZIT S.A.



Xavier Bettel en discussion avec un collaborateur actif dans le façonnage ©Tom Glesener, CERATIZIT S.A.

matériaux de coupe ultra durs est originaire de Puchheim près de Munich. Début janvier suivait l'acquisition de la partie majoritaire du fabricant d'outils de coupe en carbure monobloc Best Carbide Cutting Tools, dont le siège social se trouve près de Los Angeles aux États-Unis.

www.ceratizit.com

Nouvelles lois sur le détachement et l'immigration

Le vendredi 31 mars 2017, la FEDIL a organisé la première conférence de son cycle de conférences autour des « Nouvelles sur le détachement et la prestation de services ». Les conférenciers Marc Kieffer et Patricia Hemmen ont fait un rappel des règles existantes et présenté les récentes lois des 8 et 14 mars 2017 en matière, d'un côté, de détachement et, de l'autre côté, d'immigration.

Etant donnée qu'une application généralisée à tous les salariés, détachés ou non, est prévue pour certaines des dispositions de la loi du 14 mars 2017 transposant la directive 2014/67/UE du 15 mai 2014 relative au détachement de travailleurs dans le cadre d'une prestation de services, ont été abordées successivement :

LES NOUVELLES OBLIGATIONS CONCERNANT TOUTES LES PRESTATIONS DE SERVICES AU LUXEMBOURG

Liste élargie des inscriptions au registre spécial sur le temps de travail

Tous les employeurs sont dorénavant tenus d'inscrire sur le registre spécial prévu par l'article L.211-29. du Code du travail, non seulement les heures supplémentaires, les heures prestées les dimanches, les jours fériés légaux ou la nuit ainsi que les rétributions payées de l'un ou de l'autre de ces chefs, mais également le début, la fin et la durée du travail journalier. Ce registre est à présenter à toute demande de la part des agents de l'Inspection du travail et des mines (ITM).

Responsabilité conjointe et solidaire dans les chaînes de sous-traitance

Un nouveau titre VIII intitulé « Obligations et responsabilités du maître d'ouvrage et du donneur d'ordre dans le cadre d'un contrat d'entreprise ou de sous-traitance » est introduit dans le Code du travail. Dorénavant, tout maître d'ouvrage ou donneur d'ordre qui contracte avec un sous-traitant sans en informer l'ITM et, le cas échéant, suivre la procédure d'injonction prévue aux articles L.281-1. et suivants du Code du travail à l'égard des sous-traitants qui lui sont signalés, encourt une amende et peut être tenu à payer les salaires que le sous-traitant doit à ses travailleurs.



Fermeture de chantier

La nouvelle législation permet à l'ITM de procéder à l'évacuation et la fermeture de lieux de travail sur base d'infractions graves en matière de droit du travail, alors qu'actuellement, cette possibilité est limitée aux seuls cas d'infractions en matière de sécurité-santé.

LES NOUVELLES OBLIGATIONS CONCERNANT LES PRESTATIONS DE SERVICES TRANSNATIONALES

Formalités pour obtenir le « badge social »

La loi du 14 mars 2017 rajoute les fiches de salaire, pointages du temps de travail, autorisations de séjour et certificats médicaux à la liste des documents que l'entreprise détachante doit mettre à disposition en vertu de l'article L.142-3. Tous les documents sont désormais à déposer via le site « e-Détachement » (www.itm.lu) et doivent être traduits en langue française ou allemande.

Par ailleurs, les maîtres d'ouvrage et donneurs d'ordre sont dorénavant tenus par l'article L.142-2., sous peine d'amende, de s'assurer que leurs prestataires ont rempli leurs obligations en matière de déclaration du détachement et de désignation d'une personne de référence.

Requalification des faux détachements

De nouveaux critères sont prévus à l'article L.141-1. (5) pour mieux guider l'ITM en cas de doute sur la réalité d'un détachement, notamment quant au fait que l'entreprise exerce une activité économique réelle et substantielle dans son pays d'origine ou que le travailleur détaché accomplit temporairement son travail dans un État membre autre que celui dans lequel il travaille habituellement.

Contentieux et sanctions

Les salariés détachés peuvent désormais intenter, même après avoir quitté le Luxembourg, des recours devant les juridictions luxembourgeoises, directement ou par l'intermédiaire des syndicats.

Par ailleurs, des nouvelles dispositions sont introduites en matière de collaboration administrative et d'exécution transfrontalière de sanctions et amendes.

LES NOUVELLES CONCERNANT L'IMMIGRATION DE PERSONNEL ÉTRANGER

Les conférenciers ont fait un rappel des conditions à remplir en matière d'immigration de salariés détachés. Ils ont profité du contexte pour présenter les nouvelles opportunités que la loi du 8 mars 2017 ouvre aux entreprises en matière d'immigration d'autres catégories de collaborateurs telles que des cadres, experts et stagiaires transférés intragroupe, mandataires sociaux, investisseurs, universitaires, ou encore travailleurs hautement qualifiés, saisonniers ou affectés sur un « site de continuité d'activité ».

Finalement, ont été rappelées aux entrepreneurs les sanctions et responsabilités qu'ils encourent s'ils contractent avec des sous-traitants qui occupent des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier.

Cette première conférence s'est concentrée sur la prestation de services sur le territoire luxembourgeois, alors que la deuxième conférence du cycle, prévue pour le 11 mai 2017, abordera les aspects sécurité sociale et fiscalité en cas de prestation de services à l'étranger, et notamment dans les pays frontaliers France, Allemagne et Belgique. L'invitation et les présentations peuvent être consultées sur le site de la FEDIL.

www.fedil.lu



Une solution simple pour un avantage à long terme



Votre assurance Santé Groupe

Des solutions personnalisées et une assurance santé de haut niveau pour augmenter l'attractivité de votre entreprise auprès de vos employés actuels et futurs.

Avec **medicis**, développez le potentiel de vos collaborateurs.

Demandez conseil à votre agent Foyer ou rendez-vous sur foyer.lu



Einfach fir lech do

Enovos et Powerdale s'unissent pour l'électromobilité

Force vive de l'électromobilité au Luxembourg depuis 2010, Enovos coopère avec Powerdale pour anticiper l'évolution et les besoins croissants en termes d'électromobilité. Powerdale et Enovos ont signé le 9 mars un accord pour le déploiement de bornes de recharge Nexxtender pour véhicules électriques.

Le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques ayant jusqu'à présent surtout été constitué d'initiatives privées - avec Enovos comme acteur principal avec plus de 600 points de recharge - l'infrastructure de recharge connaîtra une évolution considérable dans un futur immédiat. Dans le cadre du projet Chargy, 800 bornes de recharge publiques seront installées au Luxembourg d'ici 2020. Cette initiative publique, mise en œuvre par les gestionnaires des réseaux de distribution, vient accélérer le développement de la mobilité électrique au Luxembourg.

Afin d'anticiper l'évolution future et les besoins allant au-delà de l'infrastructure publique, Enovos et Powerdale ont signé un accord commercial pour le déploiement au Luxembourg des bornes Nexxtender combinées à la plateforme nationale de supervision Chargy Nexxtmove.

L'offre d'Enovos comprendra la vente des bornes Powerdale, l'installation des bornes par des installateurs locaux formés, la mise en service, la maintenance et l'entretien ainsi que les services de mobilité et de charge. Cette offre s'adressera aux acteurs publics et privés tout comme aux professionnels et aux particuliers.

Enovos et Powerdale vont collaborer dès maintenant afin d'offrir les meilleures solutions de chargement aux usagers. Les deux partenaires espèrent ainsi accomplir ensemble une étape majeure vers le succès de la transition énergétique au Luxembourg.

L'éco-mobilité est un défi majeur pour le Luxembourg dans lequel Enovos a un rôle clé à jouer. Enovos offre déjà une panoplie de prestations innovantes et de solutions durables dans ce domaine et est activement engagé dans le développement de nouvelles technologies et infrastructures



intelligentes et simples à utiliser. L'éco-mobilité ayant été confirmée par l'étude Rifkin comme un facteur-clé dans l'évolution vers un lendemain durable plus propre et vert, le partenariat avec Powerdale n'est que logique pour Enovos. En tant qu'acteur clé de la transition énergétique du Luxembourg, Enovos aspire à être une des forces vives derrière la promotion et l'évolution de l'éco-mobilité. Le partenariat avec Powerdale nous permettra de continuer notre développement dans ce secteur, s'est réjoui Marc Reiffers, CEO d'Enovos Luxembourg.

Le déploiement des solutions de recharge pour voitures électriques au Luxembourg s'accélère. Le partenariat signé avec Enovos va rendre encore plus accessible nos solutions avancées à l'ensemble de notre clientèle luxembourgeoise. Ce partenariat s'appuie sur notre vision des besoins de la mobilité électrique : facilité d'utilisation, intégration des productions locales renouvelables, gestion de la puissance locale, services de suivis et financiers, flexibilité d'adaptations en fonction des évolutions du marché, orienté smart grid grâce aux bornes intelligentes. Nous remercions Enovos pour leur confiance et reconnaissance de notre expertise en termes de mobilité électrique et gestion énergétique, a mentionné Olivier Piraux, CEO de Powerdale.

www.enovos.eu

www.nexxtender.com

La FEDIL s'associe à Jonk Entrepreneuren pour la huitième édition du Job Shadow Day



Christophe Losange (directeur de CODIPRO) en compagnie de Julie Feller (École Privée Sainte-Anne)

En date des 3 au 7 avril 2017, 39 entreprises membres de la FEDIL - The Voice of Luxembourg's Industry se sont associées à Jonk Entrepreneuren Luxembourg a.s.b.l. pour participer à la huitième édition du Job Shadow Day. Cette association fait suite à l'accord de principe que le conseil d'administration de la FEDIL avait marqué fin 2009 au sujet d'un partenariat en faveur des projets engagés par l'association Jonk Entrepreneuren Luxembourg a.s.b.l. au niveau de l'enseignement secondaire et secondaire technique. Le partenariat, auquel se joint également la Chambre des Métiers, vise à rapprocher davantage le monde des entreprises et celui de l'enseignement, en général, et des jeunes, en particulier.

Pour cette huitième édition, 93 étudiants (contre 65 en 2016) ont manifesté leur intérêt à participer au Job Shadow Day leur permettant à découvrir la vie d'entreprise et d'accompagner le dirigeant d'entreprise, voire son représentant, pendant une journée de travail. Par établissement scolaire, environ deux à trois étudiants méritants ont ainsi répondu favorablement à l'appel lancé par le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, à l'adresse des directeurs de lycées. Au niveau des entreprises participantes on remarque aussi une hausse considérable avec 65 entreprises participantes en 2017 (contre 35 en 2016). Les chiffres témoignent de l'intérêt grandissant des élèves mais également des entreprises envers ce programme.

Courant de la semaine, 39 entreprises membres de la FEDIL ont accueilli un ou deux étudiants. Il s'agit des entreprises suivantes : Accumalux, Adecco Luxembourg, Ajilon Luxembourg, ArcelorMittal Belval, ArcelorMittal Esch-sur-Alzette, ArcelorMittal Luxembourg, Arendt & Medernach, Avery Dennison, Badenoch & Clark, C. Karp Kneip Constructions, CDCL, Cebi, Cegecom, CERATIZIT, Cimalux, Codipro, DuPont de Nemours, Encevo, Excellium Services, Faurecia, Goodyear Dunlop Tires, Guardian Europe, IEE, IVC, KPMG Luxembourg,

Luxairgroup, Luxconnect, Mediation, Morganite, Moutarderie de Luxembourg, Paul Wurth, Post Group, RH Expert, Schroeder & Associés, Sodexo Luxembourg, Telindus, Tralux Construction, United Caps Wiltz et UVB Universal-Bau.

Par ailleurs, les entreprises BGL BNP Paribas, Citibank Europe plc, Crea Haus Constructions, Eaglestone, Ferisol, Goblet Lavandier & Associés Ingénieurs Conseils, House of Training, Isomontage Isolation, Kaempff-Kohler, Lightbulb, Moskito, NN Life, Schroders Investment Managers, Taxis.lu et Levygraphie se sont également associées au Job Shadow Day.

Le Groupe ALIPA accueille une élève dans le cadre du Job Shadow Day

Comme chaque année, CODIPRO, une société du Groupe ALIPA, a accueilli une élève dans le cadre du Job Shadow Day. Julie Feller de l'École Privée Sainte-Anne à Ettelbruck a ainsi pu découvrir la vie en entreprise en compagnie de Christophe Losange, Directeur de CODIPRO. Une expérience qu'elle a appréciée :

« J'ai trouvé l'ambiance très bonne, ça m'a plu. C'est pour moi une nouvelle expérience. À l'école c'est beaucoup de théorie, cette journée m'a permis de découvrir le côté plus pratique du monde professionnel. C'est un point de vue différent ».

Elle a pu observer, l'instant d'une journée, le fonctionnement d'une entreprise. « Cette jeune fille a visité nos ateliers de production, elle a fait le tour des différents services pour rencontrer les commerciaux, la comptable, le service marketing, etc. », explique Christophe Losange.

Le groupe ALIPA accorde beaucoup d'importance à la présence de ces jeunes dans l'entreprise, comme l'explique Michèle Detaille, Administrateur délégué du Groupe ALIPA :

« Nous accueillons régulièrement des stagiaires et étudiants au sein de nos entreprises pour faire connaître l'industrie et y attirer une main d'œuvre de qualité en montrant que l'on peut gagner sa vie, s'épanouir et avoir un travail intéressant dans une entreprise de production. De plus, c'est notre rôle en tant que chef d'entreprise car, si personne n'accepte de transmettre son savoir, si aucune entreprise ne permet aux jeunes de s'initier aux joies mais aussi aux contraintes du travail, comment s'étonner qu'ils manquent parfois de motivation, qu'ils ne sachent pas quel boulot choisir plus tard et qu'ils ne soient pas très performants dans leur premier job ? »

www.fedil.lu

www.jonk-entrepreneuren.lu

FEDIL BARGING

Les entreprises de la navigation intérieure unies dans une nouvelle association sectorielle

En date du 6 mars 2017 a eu lieu l'assemblée constituante de l'association sans but lucratif dénommée FEDIL BARGING.

Les membres fondateurs sont les entreprises CFNR Lux S.A., Chemgas Barging S.à.r.l., Eurotank S.à r.l., Hansatank Luxembourg S.à.r.l., Imperial Shipping GmbH, Inland Navigation Luxembourg S.A., Lehnkering Shipping Luxembourg S.A. et Navilux Schifffahrt S.à.r.l..

Depuis longtemps, les entreprises de la navigation intérieure trouvent au sein de la FEDIL le cadre approprié pour aborder ensemble des questions spécifiques au secteur. En effet, en tant que mode de transport à dimension internationale, la navigation intérieure se caractérise principalement par des activités transfrontalières. Elle est de ce fait confrontée à des problèmes spécifiques en matière de sécurité sociale et de droit du travail, notamment concernant l'aménagement du temps de travail.

La tendance actuelle vers des modes de transport à moindre intensité énergétique, plus propres et plus sûrs réserve un rôle de plus en plus important à la navigation fluviale. Mode de transport respectueux de l'environnement, disposant encore de capacités non exploitées, ce secteur pourra contribuer de façon durable à la

décongestion des transports européens par voie routière et ferroviaire.

C'est dans ce contexte que les entreprises concernées ont décidé de s'unir au sein d'une nouvelle association sectorielle avec des objectifs plus larges, à savoir de représenter les entreprises actives dans le secteur, de servir de lien permanent entre eux, de les conseiller et défendre, ainsi que de mener et/ou supporter toutes les missions que ses membres jugeront utiles. Dans l'accomplissement de ces objectifs, l'association agit en étroite collaboration avec la FEDIL. Au niveau européen, elle est affiliée à l'EBU (European Barge Union).

Afin de représenter l'association tant sur le plan national que européen, le conseil d'administration est composé, pour un terme de 3 ans, des Messieurs Jacques Naaborgh (Chemgas Barging S.à r.l.) et Oliver Schweers (Imperial Shipping GmbH), qui assument respectivement les fonctions de président et de vice-président, et de Wim Macleanen (Inland Navigation Luxembourg S.A.), administrateur. Le secrétariat général a été confié à M^{me} Patricia Hemmen (FEDIL).

www.fedil.lu



Temps de travail dans la navigation intérieure

Signature d'un accord entre FEDIL BARGING et les syndicats LCGB et OGB-L



Un accord interprofessionnel relatif à l'aménagement du temps de travail dans le secteur de la navigation intérieure vient d'être signé, d'un côté, par les syndicats LCGB et OGB-L et de l'autre, par l'association FEDIL BARGING. Cet accord constitue l'aboutissement de négociations menées par les partenaires sociaux en vue de la transposition de la directive 2014/112/UE du 19 décembre 2014 portant application d'un accord conclu entre partenaires sociaux au niveau européen.

Il vise à garantir aux travailleurs dans la navigation intérieure un niveau élevé de protection au travail, notamment à travers l'introduction de limitations des durées maximales de travail et de normes minimales en matière de sécurité-santé.

En effet, en tant que mode de transport à dimension internationale, la navigation intérieure se caractérise principalement par des activités transfrontalières. Beaucoup de bateaux naviguent en continu, c'est-à-dire 24 heures sur 24, en recourant au travail posté.

Comme les travailleurs peuvent également loger ou habiter à bord des navires sur lesquels ils travaillent, il est

tout à fait courant qu'ils y passent également leurs périodes de repos. De nombreux travailleurs du secteur de la navigation intérieure, en particulier ceux qui sont éloignés de leur lieu de vie, travaillent plusieurs jours consécutifs à bord et passent ensuite plusieurs jours chez eux ou en tout autre lieu de leur choix. Leur temps de travail moyen comprend en outre une part importante de temps de garde (notamment lié aux temps d'attente imprévisibles aux écluses ou lors du chargement et du déchargement du bâtiment).

Par conséquent, le temps que ces travailleurs passent à bord ne peut pas être entièrement assimilé à du temps de travail effectif, raison pour laquelle les plafonds relatifs au temps de travail quotidien et hebdomadaire peuvent être plus élevés que dans d'autres domaines. Les normes générales en matière de temps de travail ne tenant pas suffisamment compte de ces particularités, les entreprises de transport fluvial sont exclues du champ d'application des dispositions y relatives du Code du travail et des prescriptions plus spécifiques étaient nécessaires afin de limiter la durée de travail à bord.

Dans un secteur qui est essentiellement transfrontalier, il est indispensable de garantir aux travailleurs un niveau identiquement élevé de protection sociale à travers tous les États membres de l'Union, raison pour laquelle ce sont les partenaires sociaux au niveau européen qui ont été identifiés comme les mieux placés pour définir ces prescriptions. C'est ainsi que l'Union européenne de la navigation fluviale (UENF), l'Organisation européenne des bateliers (OEB) et la Fédération européenne des travailleurs des transports (ETF) ont conclu le 15 février 2012 un accord européen concernant certains aspects de l'aménagement du temps de travail dans le secteur de la navigation intérieure, accord qui fut ensuite adopté à travers une directive 2014/112/UE du 19 décembre 2014.

Pour mettre en œuvre ladite directive, les organisations syndicales et d'employeurs au niveau national, qui sont confrontés au jour le jour aux réalités du terrain et connaissant mieux que quiconque les spécificités et contraintes à bord et les différents modèles d'organisation du temps de travail pratiqués, ont eu recours à la faculté leur conférée par l'article L. 165-1. du Code du travail de conclure des accords pour mettre en application des directives, et notamment des directives basant sur l'accord des partenaires sociaux au niveau européen.

L'accord interprofessionnel sur lequel se sont mis d'accord les syndicats OGB-L et LCGB avec FEDIL BARGING constitue l'aboutissement de près d'une année de négociations et il vise à garantir aux travailleurs dans la navigation

intérieure un niveau élevé de protection au travail, notamment à travers l'introduction de limitations des durées maximales de travail (annuel, hebdomadaire, journalier, de nuit,...) et de normes minimales en matière de sécurité-santé (repos, visites médicales, évaluations de santé annuelles gratuites,...).

L'accord fut signé le 22 mars 2017 en présence de Monsieur Nicolas Schmit, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, par Messieurs Jean-Paul Baudot (LCGB) et Hubert Hollerich (OGB-L), d'un côté, et par FEDIL BARGING, représenté par son président, Monsieur Jacques Naaborgh (Chemgas Barging S.à r.l.), et son vice-président, Monsieur Oliver Schweers (Imperial Shipping GmbH), de l'autre côté.

Il a été conclu sur une durée de trois ans en vue de sa déclaration d'obligation générale pour l'ensemble des entreprises luxembourgeoises actives dans le secteur de la navigation intérieure.

Les salariés du secteur seront ainsi en droit d'exiger l'application stricte des conditions y prévues même si leur employeur n'est pas membre de l'association représentative des entreprises du secteur de la navigation intérieure, FEDIL BARGING.

Dans le cadre de l'accord interprofessionnel, il a été institué une commission de suivi paritaire ayant, entre autres, pour mission d'en surveiller l'exécution.

www.fedil.lu

ZENTRIP

mikabo

PAS DE MAUVAISES SURPRISES

TARIFS A/R TOUT COMPRIS, BAGAGE ET
SERVICES INCLUS

* Volez en bonne compagnie.

#luxairfeelgood

Réservation sur www.luxair.lu ou dans votre agence de voyages
www.travelblog.eu

Fly in good company.

 **Luxair**

Cargolux

successfully renews its GDP certification

Cargolux Airlines has successfully passed its GDP (Good Distribution Practice) renewal audit, validating its GDP certification and attesting that the company's management system fulfills the requirements of the EU directive 'Guidelines on Good Distribution Practice of Medicinal Products for Human Use' and of WHO guidelines.

In addition, the GDP certification recognizes Cargolux's operation of a specialized fleet of Boeing 747 freighters with four independently-controlled temperature zones and its qualified team of cool chain experts, experienced in the handling of healthcare goods in an effective, end-to-end temperature controlled process.

"Cargolux is proud that its management system has successfully been audited based on the requirements of the EU Directive 'GDP Guidelines of 05 November 2013 on Good Distribution Practice of Medicinal Products for Human Use (2013/C 343/01)", says Franco Nanna, Cargolux Director Global Logistics Services and also Chairman of IATA's Time and Temperature Task Force. "At a micro level, we need to demonstrate at all times that we govern the ever growing sophisticated needs of the global healthcare supply chain pertinently and transparently. The GDP re-certification underlines Cargolux's strong commitment to



the safe and expedient movement of high value temperature sensitive healthcare goods across its global network. It also recognizes the company's continuous drive for service quality that is much appreciated by customers and partners alike."

Cargolux became the world's first GDP certified airline in January 2014, confirming its compliance with EU GDP/WHO requirements and Cargolux's dedication to operate a consistent quality management system across the transportation process. Cargolux's hub at Luxembourg airport is also GDP certified.

www.cargolux.com

FIEC - European Construction Industry Federation

Clean Energy Package needs joint effort to succeed

Binding target needs investment and adoption of existing energy solutions

"FIEC has an important role in the EU-wide effort to achieve the binding target for energy efficiency and we can encourage the renovation of existing buildings, assuming that adequate investment materialises, following the wide-sweeping package of measures, which we broadly support", says FIEC President Jean-Louis Marchand. "In particular, we are delighted that the European Commission has finally recognised that innovation in the construction sector, albeit currently undergoing a transformational period, is more generally incremental and energy efficiency solutions have long been available, with new technologies emerging all the time."

Synergy with existing initiatives and FIEC's recent contributions to policy

FIEC is particularly pleased with the collaborative approach taken by the EU policy makers, to produce a package that is a result of joined up thinking, with key initiatives from different Commission directorates referenced in many documents. President of FIEC's Technical Commission Kjetil Tønning notes that "In TEC, we have been involved in the development of the voluntary assessment framework on the environmental performance of buildings as well as the Construction and Demolition Waste Protocol and recent discussions to improve the effectiveness of the Construction Products Regulation. All of these are mentioned in the package and we believe that building on what has already been created is exactly what is needed, to avoid unnecessary duplication." The Social Commission will also have work to do, as stated by its President Maxime Verhagen, who adds "the Social Partners will have a crucial role in mapping and anticipating the skills needed to deliver the substantial renovation programmes required, ensuring that these skills are adequately integrated into the various national training schemes."

Construction industry ready to provide solutions

FIEC sees its considerable role as part of a huge collaborative effort, which needs everyone involved. Mr Marchand continues "The construction industry, energy companies, national



governments, financial institutions as well as energy consumers, both industrial/commercial and householders need to get behind this package. Together, we can ensure that we tackle the problem of energy waste, to give the EU the best possible chance of eliminating once and for all the over-reliance on energy imports and the risk of energy shortages in future, which threaten the European economy and the well-being of our citizens. That said, it is clear that contractors are major players in the delivery of this package and we call on the EU policy makers to ensure that we are adequately represented at all fora established to ensure the successful implementation of the various measures proposed in the Clean Energy Package. Contractors and the rest of the construction sector make up the solution industry in this enormous Europe-wide task force".

Ambitious but realistic plans for smart buildings : Implementation of the EPBD must be better this time

"Whilst national renovation plans must be more ambitious to achieve the potential energy savings in the EU building stock that we know are possible, the proposed revisions to the Energy Performance in Buildings Directive (EPBD) will only have the desired impact if good intentions are matched by effective implementation at national, regional and local level" says Lennart Henriz, Chairman of FIEC's sub-commission on the Environment, TEC-3. "Furthermore, although we are completely committed to the digitalisation of buildings, we need to work together with the rest of the construction industry

and the EU policy makers, to determine what we mean by “smartness” and how we will measure this. No unrealistic indicators, gimmicky terminology or mandatory use of Energy Performance Certificates, particularly as the latter are not yet reliable or consistent in all countries!”

Align proposed smartness indicator with building assessment frameworks

FIEC supports the push for energy renovation of existing buildings, where this can deliver tangible savings and overall improvements to the building. The proposed revisions to the EPBD are broadly welcomed, although the Federation insists

that any smartness indicator developed to measure the readiness of buildings to use digital control systems, such as those designed to automatically regulate heating and cooling according to occupation levels and user need, is coherent in terms of the forthcoming voluntary assessment framework. This framework has been developed over a period of three years to evaluate the environmental performance of buildings and any separate indicators resulting from the revised EPBD would be a nonsense. New indicators should also be compatible with existing certification schemes already recognised by the market, such as LEED and BREEAM.

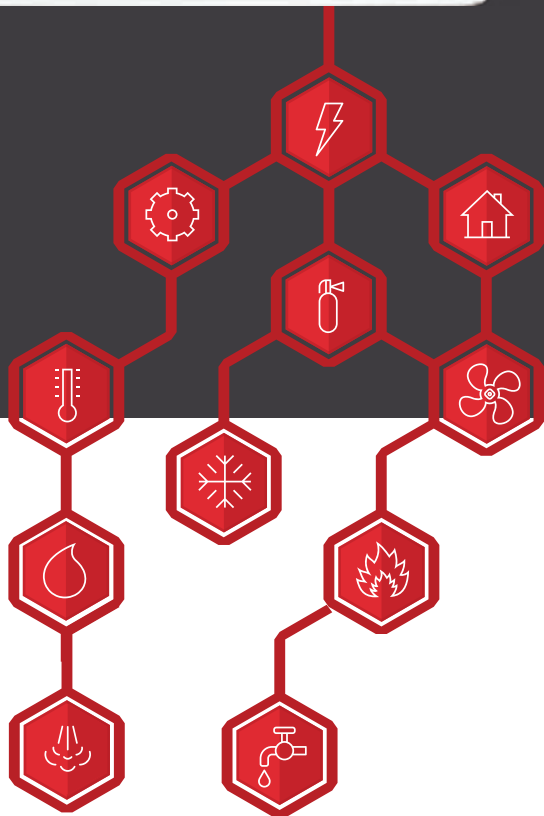
www.fiec.eu

Toutes les techniques du bâtiment, un système de gestion

Chauffage, ventilation, climatisation, éclairage, gestion d'accès, extinction d'incendie, vidéo-surveillance...

Notre maîtrise de l'ensemble des techniques du bâtiment et notre capacité d'intégration de ses différents équipements vous garantissent :

- ▣ le rapport confort - économie - écologie le plus performant pour votre infrastructure ;
- ▣ une gestion aisée et centralisée de l'ensemble de vos installations techniques et énergétiques.



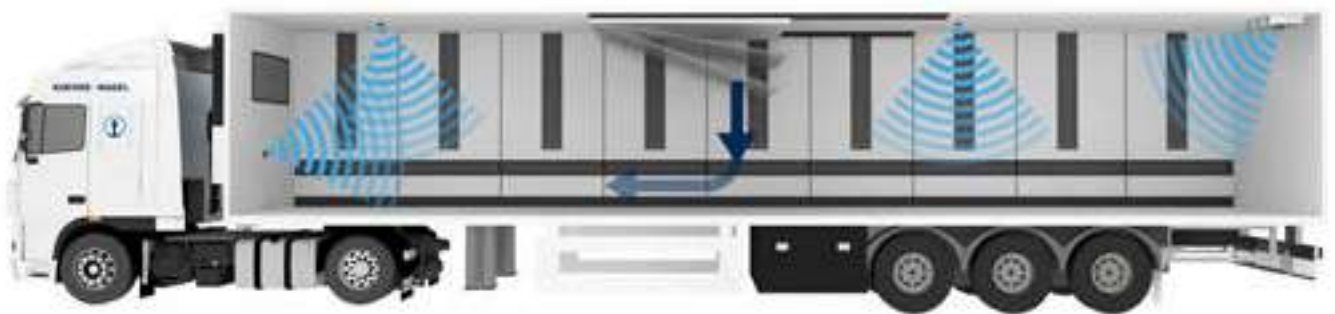
Chauffage • Ventilation • Climatisation • Electricité basse tension et courants faibles • Détection et extinction d'incendie • Automatisation, régulation et surveillance • Réfrigération • Vapeur • Traitement des eaux • Sanitaire • Cogénération et chauffage urbain

 **a+P kieffer omnitec**
advance in technology

www.apko.lu

Kuehne + Nagel

continuously enhances the quality of its pharma logistics services



Kuehne + Nagel's new temperature-controlled pharma trailer

Kuehne + Nagel has expanded its specialty trailer network in Belgium and Luxembourg by investing in 50 temperature-controlled pharma trailers to offer its customers state-of-the-art equipment that ensures the quality of their pharmaceutical products from pick-up to delivery.

The specialty trailers are manufactured with aggregates that guarantee temperature control at all times through new built-in DAC (Discharge Air Control) and PTC (Precision Temperature Control) technology. Moreover, it protects the cargo from any temperature deviation which is a key industry requirement. With temperature accuracy improvement, the set point bandwidth has been reduced by 80 per cent and the temperature sensitivity control has been improved in the remote zone of the trailer. It reduces the risk of pharmaceutical products being damaged by frost. Kuehne + Nagel is one of the first logistics providers equipped with such a large number of temperature-controlled trailers for serving the pharmaceutical industry - in the meantime grown to a number of more than 100 in Europe.



"We are committed to investing in best-in-class equipment to ensure our customers' products arrive at their destination safe and completely intact through shipping fully compliant according to temperature guidelines", Kevin Nash, Managing Director Kuehne + Nagel Belgium & Luxembourg. "The expansion further solidifies KN Pharma-Chain as a leading pharma logistics service in Europe and as part of our global network."

www.kuehne-nagel.com

FEDIL

Nouveaux membres

Armacell International S.A.

Siège social : Westside Village - 89B, rue Pafebruch,
L- 8308 Capellen
Tél. : +352 24 84 98 1
E-mail : info.lux@armacell.com
Internet : www.armacell.com
N° d'identification TVA : LU 27160263
Fondation : 2013
Effectif : 8 personnes
Capital social : 7.400.199,51 EUR
Dirigeant : M. Patrick Mathieu, président & CEO
Activité : Industrie chimique et para-chimique, Plasturgie

BioneXt Lab

Siège social : 2-4, rue du Château d'Eau, L-3364 Leudelange
Tél. : +352 621 819 820
E-mail : jldourson@bionext.lu
Internet : www.bionext.lu
Effectif : 103 personnes
Capital social : 46.500 EUR
Dirigeant : M. Jean- Luc Dourson
Activité : Services divers aux entreprises

Brucher, Thieltgen & Partners

Siège social : 2, rue Ste-Zithe, L-2763 Luxembourg
Tél. : +352 26 02 7
E-mail : info@brucherlaw.lu
Internet : www.brucherlaw.lu
N° d'identification TVA : LU 20987412
Fondation : 2005
Effectif : 17 personnes
Dirigeants : Me Jean Brucher, associé
Me Nicolas Thieltgen, associé
Me Marie Bena, associée
Me Nicolas Bernardy, associé
Activité : Bureaux de conseils

D-L Consulting S.à r.l.-S

Siège social : 51, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg
Tél. : +352 661 747 474
E-mail : vincent.lekens@diconsulting.lu
Internet : www.diconsulting.lu
Fondation : 2017
Effectif : 1 personne
Capital social : 1.000 EUR
Dirigeant : M. Vincent Lekens, gérant
Activité : Technologie de l'information et de la communication

DSM Avocats à la Cour

Siège social : 55-57, rue de Merl, L-2146 Luxembourg
Tél. : +352 26 25 62 1
E-mail : mdistefano@dsmlegal.com
Internet : www.dsmlegal.com
N° d'identification TVA : LU 23100146
Fondation : 1996
Effectif : 28 personnes
Dirigeant : Me Mario Di Stefano, managing partner
Activité : Bureaux de conseils

Goeres Horlogerie S.à r.l.

Siège social : 22, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg
Tél. : +352 44 55 78
E-mail : horlogerie@goeres.lu
Internet : www.goeres.lu
N° d'identification TVA : LU 17470385
Fondation : 1998
Effectif : 12 personnes
Capital social : 300.000 EUR
Dirigeant : M. Robert Goeres
Activité : Services divers aux entreprises

International Films Company S.A.

Siège social : 67, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg
Tél. : +352 621 503 535
E-mail : contact@ifc-luxembourg.com
Internet : www.ifc-luxembourg.com
N° d'identification TVA : LU 23530881
Fondation : 2009
Effectif : 1 personne
Capital social : 40.000 EUR
Dirigeant : M. Pierandrea Amedeo, administrateur délégué
Activité : Plasturgie

Interstream Barging S.A.

Siège social : 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg
Tél. : +352 27 86 13 31
Internet : www.interstreambarging.com
N° d'identification TVA : LU 27269701
Fondation : 2014
Effectif : 150 personnes
Capital social : 31.000 EUR
Dirigeant : Mme Elzbieta Alenkuc, managing director
Activité : Logistique

LuxGovSat S.A.

Siège social : Château de Betzdorf, L-6815 Betzdorf
Tél. : +352 71 07 25 32 9 / +352 621 166 921
E-mail : info@govsat.lu
Internet : www.govsat.lu
N° d'identification TVA : LU 27474187
Fondation : 2015
Effectif : 7 personnes
Capital social : 100.000.000 EUR
Dirigeants : M. Patrick Biewer, CEO
M. Juergen Espanion, CFO
M. Paul Wells, CCO
Activité : Technologie de l'information et de la communication

MCM Import Export S.à r.l.

Siège social : Zone industrielle Wolser I, L-3452 Dudelange
Tél. : +352 56 32 97 10
E-mail : info@mcm-steel.com
Internet : www.mcm-steel.com
N° d'identification TVA : LU 17449050
Fondation : 1998
Effectif : 17 personnes
Capital social : 1.400.000 EUR
Dirigeant : Mme Marie-Christine Mariani, gérante
Activité : Industrie de la transformation des métaux

MyJob S.à r.l.

Siège social : 7, rue Portland, L-4281 Esch-sur-Alzette
Tél. : +352 20 60 05 21
E-mail : agence.esch@my-jobest.com
Internet : www.my-jobest.com
Fondation : 2017
Effectif : 5 personnes
Capital social : 15.000 EUR
Dirigeants : M. René Dessard, gérant
M. Michaël Damasio, directeur commercial
Activité : Travail intérimaire

Residence Concept S.A.

Siège social : 1, rue de la Poudrerie, L-3364 Leudelange
Tél. : +352 20 80 01 12
E-mail : info@residence-concept.lu
Internet : www.residence-concept.lu
N° d'identification TVA : LU 27751816
Fondation : 2015
Effectif : 7 personnes
Capital social : 250.000 EUR
Dirigeant : M. Daniel Debras, directeur
Activité : Construction et parachèvement

SESA-Conseil S.à r.l.

Siège social : 1, place de l'Hôtel de Ville, L-4138 Esch-sur-Alzette
Tél. : +352 27 85 82 00
E-mail : sesa-conseil@sesa-conseil.com
Internet : www.sesa-conseil.com
N° d'identification TVA : LU 25078471
Fondation : 2011
Effectif : 4 personnes
Capital social : 12.400 EUR
Dirigeant : Mme Hélène Escalet-Salette, gérante
Activité : Sécurité et santé au travail

Streff - Data Protection Services (PSF) S.à r.l.

Siège social : 5, rue Pierre Flammang, L-8399 Windhof
Tél. : +352 26 30 59 29
E-mail : data.protection@streff.lu
Internet : www.streff.lu
N° d'identification TVA : LU 10342305
Fondation : 2015 (1928)
Effectif : 25 personnes
Capital social : 370.000 EUR
Dirigeants : M. Max Chorus, gérant
M. Stefan Chorus, gérant
Activité : Logistique, Services divers aux entreprises

The Luxembourg Freeport Management Company S.A.

Siège social : Parishaff, L-2315 Senningerberg
Tél. : +352 27 72 33 01
E-mail : infoluxembourg@lefreeport.com
Internet : www.lefreeport.lu
N° d'identification TVA : LU 25963320
Fondation : 2012
Effectif : 25 personnes
Capital social : 1.631.000 EUR
Dirigeant : M. Philippe Dauvergne, administrateur délégué
Activité : Services divers aux entreprises

Willemen Construction S.A.

Siège social : 55, rue de Luxembourg, L-8077 Bertrange
Tél. : +352 55 99 55 1
E-mail : info@willemen.lu
Internet : www.willemen.lu
N° d'identification TVA : LU 28865730
Fondation : 2016
Effectif : 2 personnes
Capital social : 30.000 EUR
Dirigeants : M. Philippe Provost, administrateur délégué
M. Johan Willemen, administrateur
M. Paulo Carmo, administrateur
M. Philippe Beaujean, administrateur
Activité : Construction et parachèvement

FINANCEZ **VOTRE PROJET** D'ENTREPRISE

CRÉATION

DÉVELOPPEMENT

INVESTISSEMENT

INNOVATION

TRANSMISSION

SNCI

SOCIÉTÉ NATIONALE DE CRÉDIT ET D'INVESTISSEMENT

SOCIÉTÉ NATIONALE DE CRÉDIT ET D'INVESTISSEMENT | TÉL 46 19 71-1 | SNCI@SNCI.LU | WWW.SNCI.LU

CyberSecurity_Study |

Security practices for providers of essential services in Luxembourg

While the world is becoming more resource-constrained, globalized and urbanized, governments and organizations seek more efficient and smart solutions in responding to shifts in preferences and expectations. The new waves of technology – the Internet of Things (IoT), Artificial Intelligence (AI), robotics, virtual reality and sharing economy platforms – are taking existing products and services to a new level. Just in recent years, investor funding in AI has risen nearly sevenfold, from 45 million USD in 2010 to 310 million USD in 2015¹. Across industries, the widespread rollout of robotics is already under way, with spending expected to reach 67 billion USD annually by 2025².

The intense advance of technologies has been an ongoing research topic. Three themes – intelligent, digital, and mesh – form the basis for the Top 10 strategic technology trends for 2017³ according to Gartner Top 10 Strategic Technology Trends. Pointing out these trends such as advanced machine learning, intelligent apps, blockchains, conversational systems, digital technology platforms, and adaptive security architecture, the report implies digitization of the World to be experienced by individuals, organizations and governments.

EY, in its recent research⁴, has outlined three root causes of the global transformative trends which are technology, globalization, and demographic change. These main forces define the present and shape the future by their impact on businesses, economies, industries, societies and individual lives. Different types of innovations based on technologies and new business models, are altering consumption patterns and are ubiquitous in day-to-day activities from health care to education and banking.

¹ "Deep Interest in AI: New High in Deals to Artificial Intelligence Startups in Q4'15," CB Insights, February 2016.

² International Federation of Robotics; Japan Robot Association; Japan Ministry of Economy, Trade & Industry; euRobotics; Company Fillings, Boston Consulting Group; EY Analysis.

³ "Gartner's Top 10 Strategic Technology Trends for 2017"

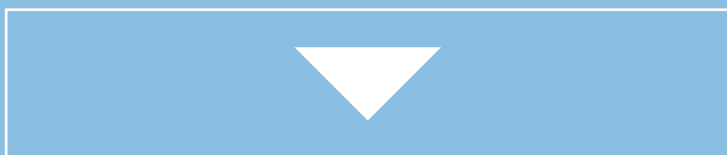
⁴ The upside of disruption Megatrends shaping 2016 and beyond, EYQ, 2016

READ MORE

In the light of the accelerated pace of progressive technologies, the number and cost of security incidents and data breaches continuously increase. The most recent researches internationally demonstrate steady growth of data breaches cost and the severity of impact caused by them with malicious or criminal attacks being the prevailing root of these breaches. According to the research conducted by Ponemon Institute⁵ involving 383 companies from 12 countries, the average total cost of data breach increased by 29% since 2013 and reached 4 million USD in 2016 while the average cost per lost or stolen record increased by 15% since 2013 and amounted to 158 USD.

The component of the 4 million USD cost of data breach

The cost of data breach per record varies by industry and is higher for heavily regulated sectors such as healthcare, education and finance because of fines and the higher than average rate of lost business and customers.

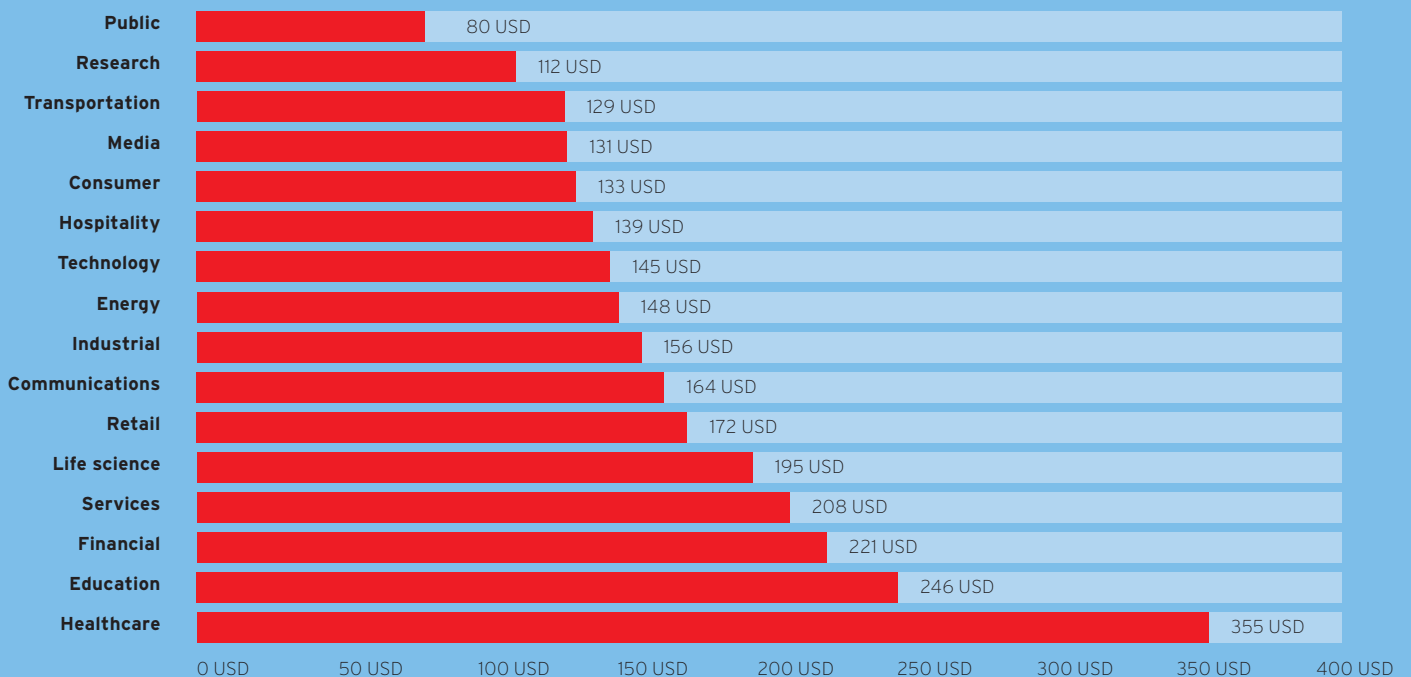
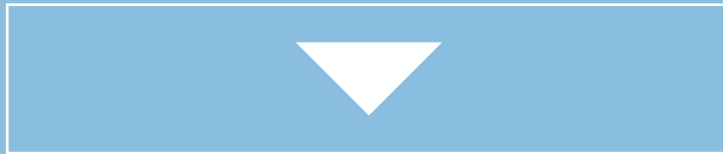


⁵ "2016 Cost of Data Breach Study: Global Analysis", June 2016, Benchmark research conducted by Ponemon Institute LLC and sponsored by IBM



Cost per record by industry classification, measured in USD

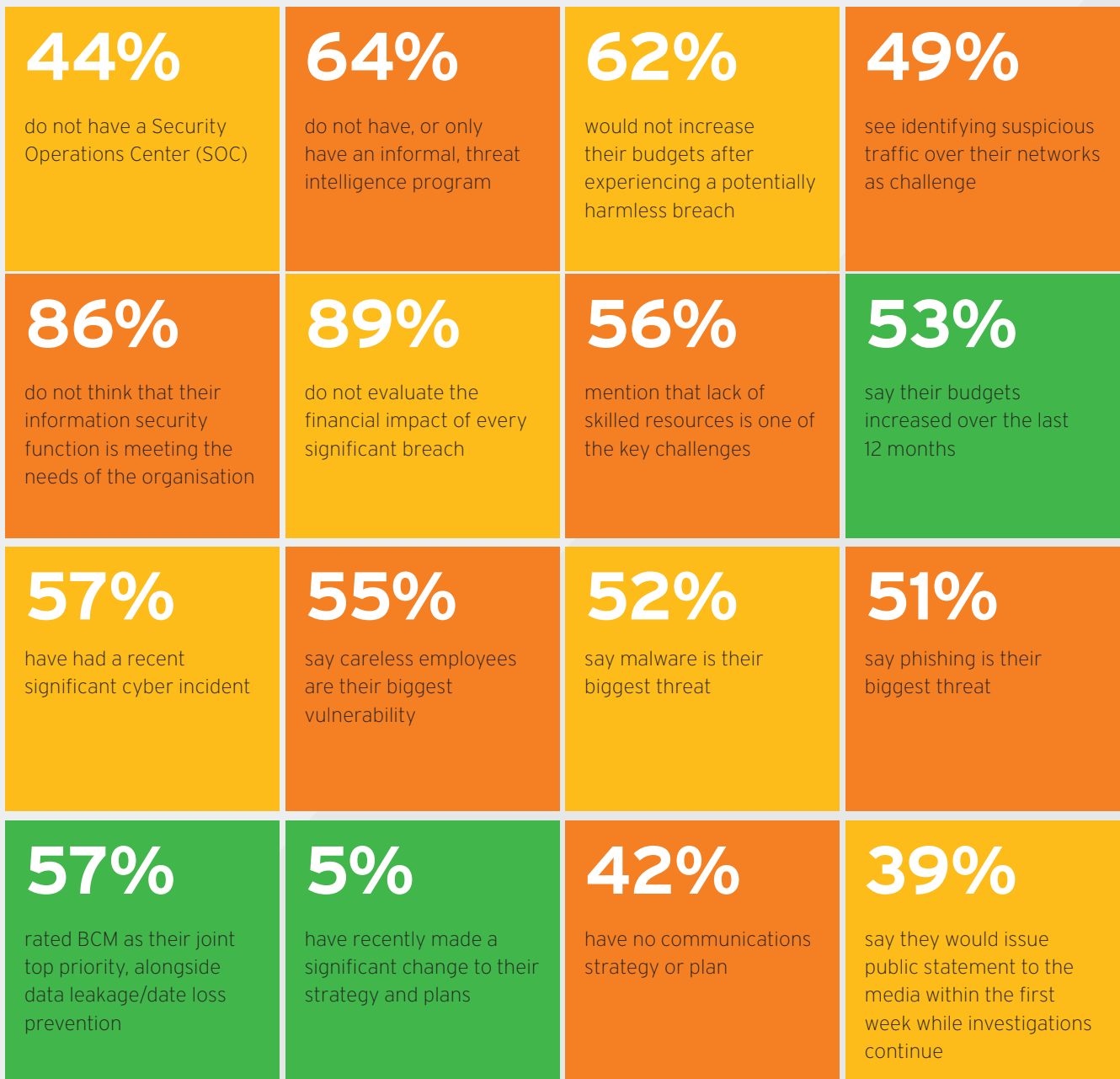
Over recent years and under the pressure of more regulation, organizations have invested in their corporate shield. Significant progress has been made in taking measures to strengthen this shield and in the last two to three years, organizations focus more on their capabilities of detection and escalation. Most organizations however are lagging behind in preparing their reaction to a breach, still ignoring the all-too-familiar statement, “it’s not a matter of ‘if’ you are going to suffer a cyber-attack, it’s a matter of ‘when’ (and most likely you already have...)” The statement is constantly justified as even the most notorious incidents have led to a sensational data leakage involving world famous companies all around the globe.



According to EY's most recent Global Information Security Survey⁶ over the last two years, 87% of board members and C-level executives have said that they lack confidence in their companies' level of cybersecurity. Further results of the survey are presented below.

SEE BELOW

Indicative results of the
2016 EY Global Information Security Survey



According to the latest European study on digital transformation by the European Commission⁷, the Grand Duchy occupies an honourable 6th place based on the Digital Transformation Enablers' Index (DTEI). Luxembourg is considered to be one of top-10 most digitized countries⁸ worldwide together with countries such as Japan, Norway, Sweden, Finland, the Netherlands, Switzerland and Singapore. The assessment is based on the Network Readiness Index (NRI) and has been conducted for 139 countries which "measures the capacity of countries to leverage Information and Communications Technologies (ICTs) for increased competitiveness and well-being with consideration to recent innovation trends through the lens of NRI".

Even for a country being so profound in ICTs, there are still areas to be attained to and cybersecurity is one of the highest priority among them. This is constantly justified through occurring security incidents and breaches, an example of which is the most recent successful attack on the state's internet infrastructure. Overall in 2016, there were over 120,000 events and 900 incidents registered which led to approximately 4,000 special investigations⁹.

Public initiatives for Cyber resilience in Luxembourg

Considering the abovementioned, it is natural that cybersecurity initiatives in Luxembourg are continuing to grow. Currently, there are various organizations which work with each other at country level to address the different dimensions of cybersecurity. One of them is GOVCERT.LU - the Computer Emergency Response Team of the Luxembourg government, whose role is to manage incidents related to the governmental information systems and critical infrastructures, coordinates with the Cybersecurity Board (CSB) of Luxembourg. One of the purposes of this collaboration is to provide a national cybersecurity policy, strategy and roadmap which are up-to-date and address the security needs of the governmental organizations within the country.

Similarly, another service of the Ministry of Luxembourg, Computer Incident Response Centre Luxembourg (CIRCL), which is a comparable country initiative. It is also designed to ensure review, report and respond to computer security threats and incidents as well as provide a dependable and trustworthy point of contact for anyone wishing to report security incidents for communes, non-governmental organizations or the private sector. It offers classes to its members and shares field experience through a set of trainings and technical courses.

Establishments such as the Cyber World Awareness and Security Enhancement Services (CASES) play a significant part in promoting activities to create awareness and communicate best practices on the subject of security. In addition to this, and even if several pre-existing services have already been present in Luxembourg, as of February 2015, the country has further increased open communication and transparency among the different players.

With the advent of Security Made in Luxembourg (SMILE), Luxembourg is now equipped with a single and centralized online source of information, guidelines, best practices and news for those interested and involved in cybersecurity initiatives. The goal of SMILE is to also provide a toolbox with useful cybersecurity solutions for private users, organizations and the wider ICT community. One evident measure, which has been taken as a result of SMILE, is that of utilizing a common Malware Information sharing platform. The platform allows users to share threat indicators with each other among the private and public sector.

Finally, FEDIL, The Voice of Luxembourg's Industry, has been working for many years now on actively contributing to several initiatives in Luxembourg, mainly for organization of the industrial sector. It provides support to members in all kinds of areas notably in cybersecurity.

FEDIL-ICT and EY Cybersecurity annual studies

The cybersecurity study¹⁰ conducted by FEDIL-ICT and EY in 2016 aimed at providing organizations and companies in Luxembourg, guidance on adopting a common approach in regards to security objectives, security requirements and security measures. At the core of the study, 10 security domain areas have been covered combining both a strategic and operational direction:

- **Cybersecurity Strategy:** Awareness, People competencies, Framework security, Risk and Assurance, Design and Architecture, and
- **Cybersecurity Operational:** Data Protection and Privacy, Identity and Access Management, Continuity and Resilience, Threat Management, and Technology Protection.

The study was directed at the providers of essential services in Aerospace industry, Aviation, Banking, Healthcare, Power and Utilities, Public sector, Telecommunication and Start-ups. For the purpose of the study, security and business stakeholders provided their opinions on the security areas out of suggested 10 key domains.

The analysis was performed through a series of interviews with different organizations. The first step was to identify the participants who could provide the most pertinent insight. This was done by contacting relevant panelists (such as CIO's, CISO's CTO's) of the biggest players of the strategic industries in Luxembourg. Afterwards series of interviews were conducted based on a set of 50 practice rules which

⁶ "Path to cyber resilience: Sense, resist, react", EY's 19th Global Information Security Survey 2016-17

⁷ Digital Transformation Scoreboard 2017: Evidence of positive outcomes and current opportunities for EU businesses, January 2017

⁸ "The Global Information Technology Report 2016" by the World Economic Forum.

⁹ According to statistics by CIRCL

¹⁰ "Security practices for providers of essential services in Luxembourg"



- Deuxième génération de moteurs et chaîne cinématique
+ Predictive Powertrain Control
+ Analyse de mise en exploitation FleetBoard

Efficiency sur toute la ligne.

Le système PPC et l'analyse de performance FleetBoard sont disponibles en option.
Pour plus d'informations, veuillez contacter votre distributeur Mercedes-Benz.

Mercedes-Benz
Trucks you can trust



were derived from common security standard frameworks (such as ISO270001, BSI C5, NIST and COBIT 5). Based on the inputs collected from these interviews and the available resources, an analysis was performed in order to identify which key players were leading in particular disciplines and the areas in which further development was required. Consequently, specific aim and requirements in the form of 50 security practices have been described for each of the areas to be reached by the organisations wanting to excel in bringing their cybersecurity to the highest level according to global best practices and specific industry standards. These were grouped in 10 areas and can be described as the following:



- **Awareness** about practice rules of security and regular trainings for staff, including specific trainings on technical aspects for IT and IS staff,
- **People Competencies** should be developed and maintained, relying on Chief Information Security Officer (CISO) and a qualified workforce of IT security professionals,
- **Security Framework** is essential for each organization moving towards IS enhancement. Thus, organizations with support of the top-management should retain a set of IS policies and procedures and perform regular assessments of IT and IS,
- **Risk and Assurance** implies a regular monitoring and reporting on IS functions as well as risk management activities,
- **Security Architecture** implies maintaining high-risk profile devices and critical information assets together while performing dedicated technical reviews and audits and enforcing relevant policies and procedures on the practice of bringing your own device (BYOD), remote access and software management,
- **Data Protection and Privacy** is about identification of a high-valued data and data classification as well as establishing relevant privacy procedures and controls,
- **Identity and Access Management** prescribes the rules and procedures for logical and physical access management involving passwords management, user and privileged accounts control and handling,



- 5 SECURITY TOPICS FOCUSED IN AN OPERATIONAL INSIGHT
- 5 SECURITY TOPICS FOCUSED IN A STRATEGICAL INSIGHT

- **Continuity and Resilience** involves conducting Business Impact Analysis (BIA) along with adopting a strategy for business continuity and disaster recovery,
- **Threat Management** requires the establishment of a comprehensive incident management process and implementation of a proactive threat treatment approach,
- **Technology Protection** involves adopting a set of technical controls and measures in order to provide security for network, operation systems and applications.

Another important part of the study was to perform a maturity assessment of the respondents in the 10 defined areas, conducted based on two key functional aspects which made up the questionnaire.

As key outcomes of more than 50 interviews performed with panelists, the majority of sectors have reached the minimum standard level. Nonetheless, while we expected some security fields, like "Awareness" or "Data Protection and Privacy", to be ones of the most covered topics, for most respondents, we observed that capabilities of majority of companies are slightly behind.

Also, in view of Luxembourg's ambitions to develop the ICT sector, cybersecurity is becoming a strategic pillar to enable digital transformation of the country. From that perspective, it is worthy to note the good positioning of startups and ICT companies in the cybersecurity landscape.

Data Protection and Privacy is a trend topic and benefits from a very disparate coverage level in Luxembourg. We noted that certain sectors, where data protection is a main component of the core business, were in the leading position on that matter. Technological evolution and increasing amount of manipulated data will lead to important challenges on Identity Access Management and Technology protection (e.g. encryption, digital signature, etc.) in the coming years. Indeed, we observed also a correlation between the capability to invest in R&D and the level of maturity in the field of technology protection.

Also, Threat Intelligence and vulnerability management are growing topics but still a new field in the Luxembourgish environment, as reflected in the results of our interviews. It is worthy to note a real effort among all panelists to reinforce their capabilities in Cyber threat management, in alignment with evolution in European regulations (e.g. Directive NIS, Regulation 910/2014/EU - Electronic identification and trust services for the electronic market, 8/2014).

The results on the category "Functional capabilities" also reflect a satisfying commitment and sponsorship at the top-management level given that cybersecurity is now on the top of the agenda of boards and C-level meetings.

Nevertheless, all of the companies interviewed agree on the fact that it is currently really complicated to find out new talents in cybersecurity (private, public, advisory, companies) and that it is now crucial to set specific talent and training programs in order to meet the decision-makers expectations and sustain cybersecurity challenges over the years.

Our collaborative study has shown that while Luxembourg is on a steep progression towards improvement of security measures, and even if it has led to continuous positive outcomes, more collaboration among the different stakeholders and an augmented level of standardization in the security measures is welcomed bearing in mind the need to address each businesses specific needs.

Following these observations, and thanks to intended sectorial initiatives led by key public representatives such as SMILE and the Ministry of the Economy with its new Cybersecurity Competence Center (C3) which will pave the way of providers of essential services in their cybersecurity journey, we can conclude that Luxembourg is now organized to strengthen its security footprint and to become a key player on that field. In order to succeed in standing up from the crowd, all actors need, starting from now, to keep Luxembourg Cybercommunity living and continue to share and enrich the catalog of best practices.

Still, with respect to this, another FEDIL initiative supported by EY has been launched. This will be exposed in the form of a collaborative tool designed to share security practice rules via an online assessment which would produce dynamic feedbacks and recommendations for the online participants.

FEDIL-ICT Cybersecurity Awareness Increase Initiative

The uniqueness and importance of the initiative impose specific demands to the capability, usability and support of the tool thus bringing up the following requirements:

- Accessible for any company in the Grand Duchy
- Dynamic assessment of the maturity against practice rules and/or companies of the same sector/same size
- Profound file/data maintenance options in terms of usability and data processing
- Integration with other data processing packages for alternative display and reporting facilities
- Flexible reporting tools with standard layouts and options for their customization
- Appropriate user support and explicit FAQs
- Multi-year follow up of data
- State-of-the-art in terms of security and data protection
- Flexible anticipated workplace environment while easily accessible and user friendly



The assessment will be carried out for the willing organizations in several steps, which may be described as following:

1. Determining the business profile and completing some basic information about the company (e.g. approximated revenue, number of employees, main industry). This is necessary in order to perform benchmarking only with comparable organizations.
2. Choosing a focus point out of proposed security areas depending on the nature of company's industry and core of business as well as maturity level.
3. Answering the questionnaire. On each of the selected security areas, a set of questions will be proposed allowing to evaluate the maturity level of the organization. This estimated maturity will be then compared with companies having the same characteristics.
4. Setting the objectives and desired future state. Based on the position among company's peers a maturity objective would be set. The tool will provide a description of best practices, an action plan and some relevant material to achieve the desired objective.

With all that, FEDIL intends to build a strong and solid solution enabling comprehensive and easily accessible aid for the organizations and companies in Luxembourg in raising their cybersecurity awareness. This is going to be the 1st Cyber tool for Luxembourg built in a collaborative way with the main providers of essential services of the country, also aligned with a National Cybersecurity Strategy and Digital Luxembourg initiative. It's a new opportunity for adopting a nationwide benchmarking against peers and sharing experience and lessons learnt in terms of reinforcement of a digitized and secure country brand through promotion of security practice rules.

Concluding remarks



Threats of all kinds continue to evolve, and today's organizations find that the threat landscape changes and presents new challenges every day. In response, organizations have learned to defend themselves and respond better, moving from basic-level measures and ad hoc responses to sophisticated, robust and formal processes. Key events such as the increase in digital innovation, expansion of connected products, changing regulatory landscape and the explosion in cybercrime are just a few examples of why organizations needed to evolve their defensive and protective measures.

The Government of the Grand Duchy of Luxembourg and companies operating on its territory are doing their best in order to maintain the status of the highly-developed and mature country reflecting their attitude towards ICTs and cybersecurity. Those initiatives aimed at increasing cybersecurity awareness amongst the citizens, organizations and companies are demonstrating great results in terms of progress and efficiency of efforts applied. To develop a secure IT environment means to respond proactively to a constantly changing IT environment and have in place fundamental activities to strengthen IT security within organizations. Cybersecurity is no longer an issue reserved to IT specialists only and culture of risk management, involving risk assessment and the implementation of security measures appropriate to the risks faced, should be promoted and developed through appropriate regulatory requirements and voluntary industry practices.

About the authors:

EY Luxembourg Project Managers

Brice Lecoustey

Partner, Advisory Leader for the Commercial and Public sector at EY Luxembourg

Kevin d'Antonio

Manager, Advisory Services, EY Luxembourg

FEDIL-ICT Project Managers

Gérard Hoffmann

Chairman, FEDIL-ICT

Edith Magyarics

Board Member, FEDIL-ICT

Daniel Biedermann

Board Member, FEDIL-ICT

Céline Tarraube

Secretary General, FEDIL-ICT

Assemblée générale de la FEDIL 2017

Saisir les chances de l'avenir

En date du 4 avril 2017 s'est tenue l'assemblée générale annuelle de la FEDIL en présence de quelque 200 invités. Il s'agissait de la première assemblée générale sous le nouveau branding de la FEDIL. Le programme de l'assemblée générale a été adapté pour correspondre mieux aux attentes et besoins des entreprises membres. La première partie, statutaire, a ainsi été abrégée. La deuxième partie se présentait plus dynamique, les discours classiques laissant leur place à une discussion panel avec Étienne Schneider (Vice-Premier ministre et ministre de l'Économie), Laurent Probst (Partner PwC Luxembourg), Nicolas Buck (président FEDIL) et René Winkin (directeur FEDIL). Michèle Vallenthini (Head of Communication FEDIL) a animé la soirée. L'assemblée générale fut suivie d'une réception de Networking.

Rapport du conseil d'administration pour l'année 2016

Après le mot de bienvenue du président Nicolas Buck, le rapport annuel 2016 a été présenté par René Winkin. Dans une démarche d'évolution vers le « paperless », la FEDIL a décidé de ne plus imprimer le rapport complet, mais de reprendre les faits marquants chiffrés sur une fiche distribuée aux invités. Le rapport annuel 2016 reste néanmoins disponible dans son intégralité sur le site internet de la FEDIL (www.fedil.lu).

Après la présentation des faits marquants de 2016 (notamment le lancement de la campagne « HelloFuture » et des roadshows dans les lycées, la plateforme Digital4Industry, etc.) René Winkin a remercié les conseillers employeurs de l'ADEM pour leur travail efficace ayant permis de réaliser 420 embauches dans le secteur industrie en 2016. Il a ensuite procédé à la présentation des comptes 2016 et du budget 2017, tous approuvés par l'assemblée générale. A noter que la cotisation fixée pour 2017 a connu une adaptation par rapport à l'année précédente. Alors que la formule de calcul (au taux de 0.565‰) et la cotisation gratuite pour les start-ups pour les deux



Marc Kieffer (secrétaire général FEDIL), Michel Wurth (vice-président FEDIL), Nicolas Buck (président FEDIL), Karim Michel Sabbagh (vice-président FEDIL) et René Winkin (directeur FEDIL)



Frédéric De Radiguès (administrateur FEDIL), Jean Lucius (administrateur FEDIL), Charles-Louis Ackermann (administrateur FEDIL), René Elvinger (administrateur FEDIL), Christian Thiry (administrateur FEDIL sortant) et Michèle Detaille (administratrice FEDIL)

premières années d'adhésion restent inchangées, il a été décidé d'adapter la cotisation minimale: elle sera désormais de 1.200 EUR pour les deux premières années



Étienne Schneider (Vice-Premier ministre et ministre de l'Économie)



Table ronde autour du « travail de demain dans un monde digitalisé »

d'adhésion et de 1.350 EUR à partir de la troisième année d'adhésion.

Nominations statutaires

Plusieurs changements au conseil d'administration de la FEDIL sont à noter.

Christian Thiry (C. Karp-Kneip Constructions) - après 21 ans au conseil d'administration - et François Delé (Goodyear Dunlop Tires Operations) ont décidé de mettre leurs mandats à disposition. La FEDIL les remercie de la manière la plus chaleureuse pour leur engagement en faveur de l'industrie.

Du côté des nominations au conseil d'administration, on note les mandats de 3 ans d'Anne-Christine Ayed (Vice President Research, innovation & environment, Tarkett GDL), Jean-Marc Kieffer (président du conseil d'administration, CDCL) et Romain Hansen (Director Global Technology Programs, Goodyear).

Quatre mandats d'administrateur ont été reconduits pour une durée de trois ans. Il s'agit de Charles-Louis Ackermann (Accumalux/Poudrerie de Luxembourg), René Elvinger (Cebi Luxembourg), Adrien Ney (Luxair) et Karim Michel Sabbagh (SES).

Le bureau de la FEDIL reste donc inchangé et se compose toujours de Nicolas Buck (Seqvoia), président, de Michel Wurth (ArcelorMittal), vice-président et de Karim Michel Sabbagh (SES), vice-président.

Intervention d'Étienne Schneider et table ronde sur le travail de demain dans un monde digitalisé

Au lieu du discours programmatique classique, l'assemblée générale s'est poursuivie avec la présentation - en vidéo - de plusieurs thématiques préoccupant les entreprises membres de la FEDIL actuellement, telles que la digitalisation des procédés, les compétences futures, l'efficacité énergétique, les investissements dans l'industrie, la libre circulation des données, la cybersécurité ou encore le régime IP.

Étienne Schneider, dans son intervention, a félicité les investissements conséquents dans l'industrie luxembourgeoise en rappelant l'efficacité de l'environnement économique national pour attirer des investisseurs. Selon lui les prévisions pour 2017 sont elles aussi favorables, avec une baisse du chômage, une croissance économique à 4.2% et de nouveaux projets d'investissement d'une envergure similaire à ceux annoncés en 2016. Pour rester compétitifs, les secteurs privé et public devront néanmoins continuer à augmenter leurs investissements dans la R&D. Il félicita à ce sujet l'industrie, dont 7.3% de la valeur ajoutée réalisée sont investis dans la recherche et le développement et dont 5% des employés travaillent directement dans la R&D. Il cita le futur Automotive Campus comme vitrine de ce secteur au Luxembourg.

Le ministre a continué en analysant les objectifs à long terme qui ne seront réalisables qu'à travers la digitalisation de l'industrie et le recours à des sources d'énergie



Laurent Probst (Partner PwC Luxembourg)



Michèle Detaille, Robert Dennewald (président honoraire de la FEDIL), Charles Loesch (administrateur FEDIL), René Winkin, Étienne Schneider, Nicolas Buck et Claude Strasser (administrateur FEDIL)

renouvelable. Il félicite d'ailleurs l'initiative Digital4Industry de la FEDIL et l'engagement des membres de la fédération dans la réalisation de projets innovateurs.

Il conclut en réaffirmant son soutien à l'entrepreneuriat et le développement économique ainsi que la promotion des secteurs représentés par la FEDIL à l'étranger.

L'assemblée générale s'est terminée avec une table ronde animée autour du sujet « Le travail de demain dans un monde digitalisé » avec la participation de Nicolas Buck, Laurent Probst (Partner PwC Luxembourg) et Étienne Schneider.

Communiqué de la FEDIL

2016 était une année somme toute positive pour les secteurs économiques représentés par la FEDIL. Dans un contexte international mouvementé, 2016 était un moment riche en développements : la récente réforme fiscale n'était certainement pas le dernier mot du gouvernement face aux évolutions internationales ; des porteurs de projets d'investissement continueront à s'intéresser à notre pays.

En dépit des efforts d'atténuation de la concurrence fiscale entre États, la fiscalité restera un argument décisif, mais d'autres facteurs ne doivent pas être sous-estimés non plus. À nous tous de nous montrer agiles et de faire preuve d'une capacité d'accueil et de suivi impeccables pour convaincre les prospects et pour mener leurs projets à bon port. Nous songeons notamment et tout particulièrement à l'importance d'un traitement administratif rapide des dossiers d'autorisation, à l'accès rapide aux infrastructures, à la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée et, last but not least, à la compétitivité et à la quantité des approvisionnements en énergie.

À côté des développements en matière de réorganisation du temps de travail - très probablement une occasion manquée - et des grands projets d'investissement ainsi que des évolutions fiscales, 2016 fut marqué par l'initiative Rifkin dans laquelle nous nous impliquons activement en faveur de nos entreprises membres.

La digitalisation constitue un enjeu majeur pour nos membres : la troisième révolution industrielle, les réflexions sur le travail de demain, les percées technologiques commençant à transformer des secteurs d'activité entiers ou encore les projets politiques ou législatifs sur la circulation et la protection des données témoignent de ce que la digitalisation se trouve au cœur même de toutes les problématiques économiques. Pour nos industries il en découle des avantages réels et la FEDIL veut continuer à les accompagner dans cette voie.

Dans cette optique la création de l'initiative D4I-Digital for Industry, abordée à présent conjointement avec le Ministère de l'Économie, constitue un pas important vers un avenir favorable pour l'industrie.

Mais ce fut aussi un moment de repositionnement autocritique pour une structure quasi centenaire. En janvier

2017 nous nous sommes convertis de Fedil-Business Federation Luxembourg en FEDIL-The Voice of Luxembourg's Industry. Nous vous avons présenté un positionnement ayant pour objectif non seulement de mieux servir nos membres et d'établir un dialogue plus constructif avec les décideurs et partenaires, mais surtout aussi de ne plus laisser pour compte le grand public.

Dans cette optique nous nous consacrons à plusieurs projets :

Connaissant la pénurie de main d'œuvre qualifiée, c'est notamment autour de la digitalisation et les multiples possibilités qu'elle ouvre dans l'industrie que la FEDIL a d'abord concentré des efforts de communication envers la jeunesse par le biais du projet de promotion des métiers de l'industrie HelloFuture (www.hellofuture.lu). La recherche et

le soutien de jeunes talents constituent des priorités absolues de nos efforts et nous continuerons à encourager nos entreprises à ouvrir leurs portes à la jeunesse.

Or, nous estimons qu'il y a, par ailleurs, un réel besoin d'information par rapport à la richesse de tous nos secteurs industriels et nous voyons en cela notre prochain chantier. Il y a lieu de s'appliquer à redorer l'image de l'industrie non seulement en tant qu'employeur mais aussi en tant qu'élément contribuant au rayonnement de notre pays. Voilà pourquoi nous avons décidé de placer la deuxième moitié de l'année 2017 - tout en préparant notre centenaire en 2018 - à des actions présentant tous nos secteurs.

www.fedil.lu



Assemblée générale de la FEDIL 2017



1 Michel Wurth, Jacques Lanners (Co-Chairman CERATIZIT, 2^e rang), Frédéric De Radiguès et Jean Lucius

2 Jean Lucius, Robert Dennewald (président honoraire FEDIL) et Claude Seywert (CEO Creos Luxembourg)

3 Michel Wurth et Charles-Louis Ackermann

4 Adrien Ney (administrateur FEDIL)

5 Ferd Kraemer (Menuiserie Kraemer), Marie-Thérèse Kraemer (Menuiserie Kraemer) et Romain Beffort (anct. secrétaire général FEDIL)

6 Michèle Vallenthini et Charles Loesch





L'assemblée générale de la FEDIL a eu lieu le 4 avril 2017 dans les locaux de la Chambre de Commerce

7 Romain Lanners (secrétaire général Post Luxembourg) et Roger Lampach (CEO LuxConnect)

8 Georges Bock (administrateur FEDIL, à droite) et Michèle Vallenthini en discussion avec Karim Michel Sabbagh

9 Jean-Jacques Rommes (administrateur-délégué et président du comité exécutif UEL) en discussion avec Michel Wurth

10 Roby Ernzer (conseiller employeurs ADEM)

11 René Friederici (Senior project manager FEDIL) et Silvia Sitzen (administratrice FEDIL)

12 Raymond Ackermann (Adjoint à la direction Accumalux) et Charles-Louis Ackermann

13 Nicolas Buck en discussion avec Étienne Schneider

Les mérites d'un dialogue social constructif

Par Marc Kieffer



Le 22 mars 2017, un accord interprofessionnel relatif à l'aménagement du temps de travail dans le secteur de la navigation intérieure a été signé entre l'association représentative des entreprises actives dans la navigation intérieure, FEDIL BARGING, et les syndicats LCGB et OGBL. Cet accord constitue la transposition d'une directive européenne se basant sur un accord conclu entre partenaires sociaux au niveau européen le 15 février 2012 repris en l'état par la directive 2014/112/UE. Il s'agit de la première directive qui a été transposée au Luxembourg par un accord entre partenaires représentatifs au niveau d'un secteur d'activité et les partenaires sociaux peuvent être fiers d'y être arrivés.

L'alternative aurait été une initiative législative sur un cadre s'appliquant à un environnement spécifique loin des règles du droit commun dans une matière extrêmement technique. L'équilibre à la base de cet accord a pu être trouvé grâce à l'implication des représentants du terrain qui ont pu évaluer en détail que les formulations convenues tenaient compte des réalités et des contraintes existant à bord des bateaux circulant sur les routes fluviales intérieures.

C'est exactement cette implication des partenaires sociaux au niveau approprié qui a été écartée par le législateur dans la mise en œuvre de la loi portant réforme de l'organisation du temps de travail entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Au lieu de permettre aux partenaires de trouver des solutions à leur niveau adaptées aux réalités du terrain, un cadre légal fourre-tout, formaliste, inflexible et impraticable a été créé qui ne peut même pas être confiné par les partenaires sociaux élus au niveau de l'entreprise, ceci dans l'intérêt de toutes les parties prenantes en fonction des réalités économiques et organisationnelles. Pire encore, peu après

l'entrée en vigueur de cette réforme pourtant prônée par certains milieux politiques comme avancée énorme en matière de flexibilisation du temps de travail, une adaptation des formes et de l'organisation du travail paraît inévitable en vue de permettre aux entreprises de s'adapter aux effets de la digitalisation et de tenir compte des attentes de leurs salariés dans ce contexte.

La réforme de la loi PAN est ainsi une occasion ratée pour valoriser le dialogue entre partenaires sociaux légitimes alors qu'elle exclut toute initiative de ces derniers en vue de concevoir ensemble des modèles d'organisation du temps de travail répondant à leurs besoins respectifs.

Il est partant important de tirer des leçons de cet épisode malheureux et de miser à l'avenir davantage sur le dialogue social. L'accord signé récemment entre partenaires sociaux au niveau européen sur le vieillissement actif et la solidarité intergénérationnelle présente dans ce contexte une opportunité à ne pas rater. En effet, l'accord doit être mis en œuvre dans les trois ans de sa signature conformément aux procédures et aux pratiques propres aux partenaires sociaux et aux États membres. Dans cette logique, il semble opportun de transposer un tel accord au niveau européen par voie d'accord entre partenaires sociaux au niveau national. Les organisations des employeurs ont entretemps invité leurs pairs syndicaux à des discussions en la matière en vue d'une transposition dans le cadre d'un accord interprofessionnel. Elles ont également formulé une requête au ministre du Travail de demander à la Chambre des Députés de suspendre en conséquence, le temps des échanges en bilatéral entre partenaires sociaux, la procédure en cours du projet de loi n° 6678 portant introduction d'un paquet de mesures en matière de politique d'âges qui traite également de ce sujet.

À l'instar de l'accord trouvé dans le cadre de la navigation intérieure, les partenaires sociaux seront à nouveau les plus appropriés pour convenir d'une approche réaliste apportant des vraies solutions pour promouvoir le vieillissement actif des salariés. Cette approche est d'ailleurs partagée par le Conseil d'État dans son avis relatif au projet de loi n° 6678.

Marc Kieffer est secrétaire général de la FEDIL

L'après - Rome

Par Dr Stéphanie Schmitz



Le 1^{er} mars 2017, la Commission européenne a présenté son livre blanc sur l'avenir de l'Europe, qui représente sa contribution au débat sur l'avenir de l'Union ainsi qu'au sommet de Rome du 25 mars 2017.

Le « certificat de naissance de l'Europe à 27 » comme le dénomment les conseillers de la Commission européenne, ne propose pas de réponse clé en main, mais esquisse cinq scénarios possibles à l'horizon 2025 : s'inscrire dans la continuité, se recentrer sur le marché unique, mettre en place une Europe multipliant les coopérations, se concentrer sur quelques domaines jugés prioritaires et, enfin, effectuer un saut fédéral.

Depuis sa présentation, ce texte a fait couler beaucoup d'encre : jugé décevant, sans ambition, dépourvu de contenu voire inutile, les critiques ont fusé. Or, avant de rejeter en bloc les propositions de l'exécutif européen et afin d'en évaluer toute la portée, il est primordial de replacer cette publication dans un contexte plus large afin de l'interpréter comme le geste politique qu'elle constitue :

L'exécutif européen n'a attendu ni la tenue des élections néerlandaises, ni les célébrations pour les soixante ans du Traité de Rome, comme initialement prévu, pour présenter son livre blanc. Face au séisme du BREXIT, à la montée des extrêmes en Europe, à une désinvolture croissante des citoyens européens, aux craintes liées à la mondialisation, à la tentation d'un repli sur soi, et face aux divergences de vues persistantes entre les États membres - malgré les rencontres de Bratislava en septembre et La Valette en février -, l'intention affichée par la Commission est clairement de réorienter le débat en jetant les bases d'une réflexion commune, positive et constructive sur le futur du projet européen.

De plus, la Commission a préféré le Parlement européen au Conseil afin de rendre public son livre blanc, un

choix qui a fait grincer des dents les représentants du Conseil. Or la double symbolique de cette décision est indéniable : il s'agit tout d'abord pour l'exécutif, dans un contexte où de plus en plus de gouvernements se montrent ouvertement hostiles au processus d'intégration européenne et accusent « Bruxelles » de tous les maux, de mettre les États face à leurs contradictions, de les forcer à jouer cartes sur table et de les obliger à s'exprimer sur leurs attentes envers l'Union européenne. Pour aller au bout de sa logique, la Commission a pris soin de ne pas afficher de préférence pour l'un ou l'autre scénario. Ensuite, en présentant le livre blanc au Parlement européen, la Commission a également fait le choix de prendre à témoin tous les citoyens européens et de mettre en exergue une énième fois que ce n'est pas la Commission qui impose, qui dicte ses décisions aux États membres, mais qu'en fin de compte, par le pouvoir accordé au Conseil, ce sont bien les États qui décident de l'avenir de l'Union européenne.

Finalement, cette décision reflète également la volonté de l'exécutif d'intégrer tous les citoyens dans ce débat paneuropéen. En effet, le livre blanc ne marque que le coup d'envoi d'un long processus de réflexion : la Commission prévoit non seulement de publier une série de feuilles de route d'ici l'été afin d'encourager les discussions mais aussi de lancer des consultations publiques, des dialogues citoyens ainsi que d'organiser des « Débats sur l'avenir de l'Europe » dans tous les États membres.

En fin de compte, l'on peut critiquer le contenu du livre blanc autant que l'on veut - d'ailleurs même la Commission est consciente que ce document d'une trentaine de pages n'équivaut pas à des changements de traités, pour lesquelles, selon les mots de Juncker, « la volonté collective n'existe pas aujourd'hui ». Cependant le livre blanc a le mérite de pousser non seulement les gouvernements, mais également les parlements nationaux, la société civile, le milieu universitaire, bref, les citoyens, à prendre conscience de leurs devoirs et de participer au débat proposé par l'exécutif européen. La balle est dans le camp des cinq cent millions d'Européens - car comme le dit l'adage : qui ne dit mot, consent.

Dr Stéphanie Schmitz est conseillère Affaires européennes auprès de la FEDIL

“ Avec le cloud, je n’ai plus à me soucier des back-ups.
Je peux enfin me concentrer sur mes dossiers et assurer
la croissance de mon business.

LUDOVIC • Entrepreneur

LE CLOUD FAIT DÉCOLLER MON BUSINESS.



En choisissant le cloud de Telindus, vous confiez la gestion
de votre informatique à un partenaire de confiance.

- **Plus serein** : un partenaire proche gère pour vous l’installation, l’assistance, le dépannage.
- **Plus proche** : vos données sont hébergées dans des datacenters sécurisés à Luxembourg.
- **Plus mobile** : vous êtes plus libre et plus mobile grâce à la flexibilité du cloud.
- **Plus fiable** : vos données sont toujours à jour et récupérables grâce à une protection antivirus et des back-ups réguliers.

Découvrez toutes nos solutions PME sur pme.telindus.lu



telindus
powered by tango»

together with

proximus

Au retour du congé parental

Par Patricia Hemmen



Le Code du travail prévoit qu'il est interdit à l'employeur, sauf pour motifs graves, de notifier au salarié la résiliation de son contrat de travail à partir du dernier jour du délai pour le préavis de notification de la demande du congé parental et pendant toute la durée du congé. En effet, pendant la durée du congé parental, l'employeur est tenu de conserver l'emploi du salarié ou, en cas d'impossibilité, un emploi similaire correspondant à ses qualifications et assorti d'un salaire au moins équivalent.¹

Or, dans le temps, la Cour d'appel avait fait primer le droit de l'employeur de réorganiser voire de fermer son entreprise sur le droit du salarié en congé parental au maintien de son contrat de travail. Ainsi par exemple, elle a pu décider qu'en cas de fermeture d'entreprise, l'employeur pouvait valablement notifier le licenciement, même pendant la durée du congé parental, dès lors qu'il ne saurait être obligé de continuer son entreprise dans l'intérêt d'une seule personne.² Même en l'absence d'une telle cessation d'activité complète, il a été retenu que l'employeur recouvre son droit de licencier le salarié après la fin du congé parental, s'il n'a pas été à même, pour des raisons économiques, de lui conserver son ancien poste pendant toute la durée du congé parental. Il a notamment été décidé que « la suspension du droit de l'employeur de notifier à son salarié se trouvant en congé parental la résiliation de son contrat de travail ne saurait avoir pour conséquence de le priver du droit de procéder à une mesure de réorganisation nécessaire de son entreprise comportant des suppressions de postes, dont celui du salarié absent, et d'invoquer par la suite valablement ce motif légitime pour justifier le licenciement régulièrement notifié au salarié après l'expiration de la période de protection, sous peine de dénaturer cette mesure de protection de façon, non seulement, à avantager injustement le salarié en congé parental

par rapport à ses collègues de travail, mais encore à entraver de manière inadmissible le droit de l'employeur d'organiser son entreprise. »³

Dans une affaire plus récente cependant, où l'employeur avait également été obligé de procéder à des réductions de personnel pendant la période de congé parental, la Cour a considéré au contraire « d'une part, que si le licenciement pour motifs graves est permis durant le congé parental, le licenciement pour motifs économiques est interdit » et que « d'autre part, l'article L. 234-48. ne prévoit pas d'exception à l'obligation de l'employeur de conserver l'emploi, ou un emploi équivalent, en cas de restructuration de l'entreprise ou de suppression d'emplois pour des motifs économiques. » Ensuite, à travers un revirement de sa jurisprudence traditionnelle, elle conclut que, même au-delà de la durée du congé, la garantie de l'emploi « n'est effective que si le poste du salarié subsiste le jour même de la reprise de son travail, ou s'il peut accéder à ce moment à un poste équivalent, la conservation de l'ancien poste ayant été impossible ».⁴ Même sans juger nécessaire, pour la solution du litige, de vérifier si, au vu de la situation de l'entreprise, le licenciement économique prononcé le lendemain du retour de congé parental avait des motifs réels et sérieux, il a été déclaré abusif pour avoir été notifié à la salariée en violation de son droit au maintien de son emploi.

Patricia Hemmen est conseillère auprès de la FEDIL

¹ Articles L. 234-47. (8) et (9) du Code du travail.

² Cour d'appel, 28 octobre 2003, n° 28067 du rôle.

³ Cour d'appel, 6 décembre 2007, n° 32095, et Cour d'appel, 7 juin 2007, n°31422 du rôle.

⁴ Cour d'appel, 2 février 2017, n° 41118 du rôle.

Osons l'Avenir!

Par Georges Schmit

Il y a un peu plus d'un an, le ministre de l'Économie annonçait l'initiative SpaceResources.lu.

Le Luxembourg avait donc défini une nouvelle ambition, une nouvelle vision devant orienter sa politique économique pour les décennies à venir. Selon cette vision, notre pays souhaite « contribuer à l'exploration pacifique et à l'utilisation durable des ressources spatiales pour le bien de l'Humanité ».

Il s'agit bien d'une initiative de développement économique à long terme prenant avantage d'une tendance fondamentale qui, grâce à la croissance exponentielle des compétences technologiques se traduit dans l'émergence d'un "marché" de l'exploration spatiale et dans la privatisation progressive des investissements afférents.

Cette tendance est aussi favorisée par les coûts exorbitants pour faire échapper des masses physiques importantes des forces d'attraction terrestre. Ce facteur est sans doute un des principaux déterminants de l'idée visant à récolter « in situ » les énergies et matériaux nécessaires à l'exploration spatiale.

S'y ajoute que la raréfaction de certains matériaux sur Terre pourrait justifier dans le long terme leur « importation » depuis l'espace.

L'initiative Spaceresources.lu a pour objet, entre autre, de mettre en place le cadre juridique, réglementaire et économique susceptible de drainer davantage de capitaux privés vers le développement de technologies permettant l'exploitation commerciale de ressources disponibles dans l'espace.

Depuis l'annonce de l'initiative, les progrès sont réels : sur la base d'un avis par d'éminents spécialistes internationaux du droit de l'espace et après consultation du Advisory Board international mis en place par le Gouvernement, celui-ci a déposé le projet de loi no 7093 sur « l'exploration et l'utilisation des ressources de l'espace ». Cette loi, une fois en vigueur, a pour objet l'articulation entre le droit luxembourgeois et le « Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes » (Outer Space Treaty de 1967).

Elle consacre le droit à la propriété des ressources spatiales inertes et précise la procédure et les règles que des entreprises établies au Luxembourg doivent suivre pour bénéficier d'une autorisation de mission d'exploration de ressources spatiales.

Sur le plan de la notoriété du Luxembourg et de la prospection économique, parmi la cinquantaine de contacts qui, selon le Ministère de l'Économie ont été noués depuis un an avec des entreprises internationales du domaine spatial, trois ont d'ores et déjà abouti à des accords d'établissement de leurs activités européennes, notamment de R&D, au Luxembourg.

L'amélioration des connaissances et la diffusion d'informations sur les corps célestes et les ressources qu'elles peuvent contenir auprès du grand public est un autre aspect du plan d'action du Gouvernement. Sous ce chapitre il faut relever la Journée Mondiale des Astéroïdes sous les auspices des Nations Unies. L'annonce récente de l'événement « Asteroid Day Live from Luxembourg » le 30 juin prochain verra la présence au Luxembourg de nombreuses personnalités, entrepreneurs, scientifiques, voyageurs de l'espace et autres membres de la communauté internationale de l'exploration spatiale participer à des événements - présentations, interviews, tables rondes, activités d'information et d'animation, ... - dont les images seront diffusées vers plus de 100 pays.

La concrétisation de la vision de SpaceResources.lu est évidemment à concevoir sur le très long terme et comporte des risques significatifs ; sa voie sera sans doute parsemée d'échecs. Toutefois, le développement technologique exponentiel et les nombreuses initiatives privées et publiques en cours laissent entrevoir des chances d'aboutissement réelles au cours de ce siècle. En outre, le développement de compétences dans de nombreux domaines liés à l'exploration spatiale - la robotique, l'intelligence artificielle, les matériaux, l'impression 3D, les capteurs et instruments d'analyse, les techniques de propulsion, ... - et l'accès à ces compétences permettront à notre pays d'envisager dans le moyen terme de nombreuses applications susceptibles d'apporter des réponses à des défis bien terrestres, créatrices de valeur, de croissance et de travail de qualité.

Osons donc l'Avenir !

Georges Schmit, Membre du « International Advisory Board », SpaceResources.lu





iStock.com - © wildpixel



Paul Wurth - the capacity to continuously innovate

The development of new products and the optimisation of our existing portfolio have always been a high priority for Paul Wurth. For a technological company such as ours, innovation is crucial as it means that we are able to take a technological lead and meet both market and customer expectations. Thanks to the know-how and innovation skills of our highly-qualified employees, we offer most advanced solutions in our different fields of activities:

- Full range of technologies and processes for the **Primary Stage of Integrated Steelmaking**
- Innovative solutions for **Civil Construction and Infrastructure Projects** (Paul Wurth Geprolux S.A.)

Paul Wurth S.A.

32, rue d'Alsace Tel. +352 4970-1
L-1122 Luxembourg paulwurth@paulwurth.com www.paulwurth.com

Subsidiaries: Brazil, Czech Republic, Germany, India, Italy, Japan, Korea, Mexico, P.R. China, Russia, Taiwan, Ukraine, U.S.A., Vietnam



Lu & approuvé

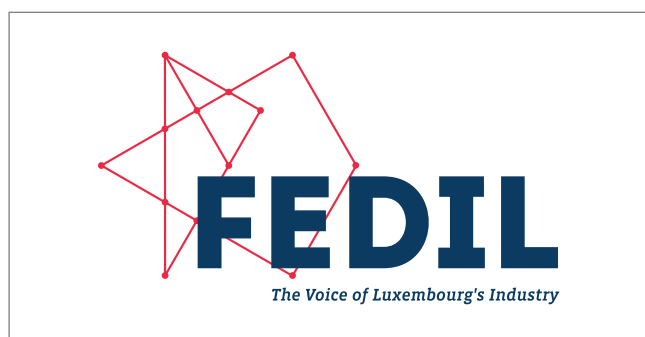
„Cybersicherheit kann man nicht kaufen – sie muss organisiert sein.“

François Thill (Wirtschaftsministerium)

im Artikel „Überlebenswichtig“ (Lëtzebuerger Journal du 8 avril 2017)



À propos de la FEDIL



Depuis 1918 la FEDIL agit comme fédération entrepreneuriale multisectorielle, conférant une voix aux industriels et entrepreneurs, encourageant l'activité économique du pays. La communauté d'entreprises de la FEDIL se caractérise par son ouverture sur l'international, par son esprit d'innovation et par sa volonté de collaborer et de partager les expériences dans l'intérêt du progrès économique.

La FEDIL représente aujourd'hui plus de 550 membres dans quelque 37 secteurs d'activité, de la start-up jusqu'aux grands fleurons de l'économie. Les membres de la FEDIL représentent 95% de l'industrie manufacturière, 75% de l'activité de recherche privée, 25% de l'emploi et 35% du PIB. Elle chapeaute par ailleurs 20 associations sectorielles.

La FEDIL accompagne ses membres par une panoplie de services, notamment le conseil, la représentation, la création de contenus et le networking. Pour garantir cet encadrement, la FEDIL ne cesse de développer et de dynamiser ses réseaux. Sa démarche par projets thématiques permet d'inclure la participation active de ses membres dans la définition des positions, contenus et activités. Clairement délimités dans le temps, ancrés dans l'actualité et ayant un caractère innovateur, les projets FEDIL réunissent des experts représentant les entreprises membres autour d'un sujet bien précis, leur ouvrant de nouvelles voies d'interaction. Les projets se dotent ainsi d'une approche pluridisciplinaire et

dynamisante encadrée par l'équipe permanente de la FEDIL. Les projets prennent la forme de workshops et groupes de réflexion et demandent une disponibilité ainsi qu'une implication active des participants.

Sur le plan international, la FEDIL est affiliée à Business-Europe (www.businesseurope.eu) et dispose depuis 2003 d'un bureau de représentation à Bruxelles dirigé par son conseiller Affaires européennes. En tant qu'organisation représentative des employeurs luxembourgeois, la FEDIL collabore aux activités de la Conférence internationale du travail (OIT) à Genève. Elle est, par ailleurs, membre de l'Organisation internationale des employeurs (OIE) ainsi que du Bureau consultatif économique et industriel (BIAC) auprès de l'OCDE.

Entretien un contact régulier aux niveaux national et européen avec les représentants politiques, les pouvoirs publics, les milieux économiques et les syndicats, la FEDIL s'efforce d'infléchir les décisions politiques et administratives dans l'intérêt de la libre entreprise. Par ailleurs, la FEDIL est étroitement associée à la préparation des décisions en matière économique et sociale par sa représentation dans de nombreux organes consultatifs institués par les pouvoirs publics.

Main dans la main avec ses membres et ses partenaires, la FEDIL souhaite accompagner la transformation du pays par ses industries et entreprises. Tout en valorisant leur rôle primordial dans notre pays et son écosystème, la FEDIL souhaite les aider dans la préparation de leur avenir. Les priorités actuelles de la FEDIL sont ainsi la promotion des secteurs représentés auprès de la jeunesse et la recherche de talents, la transformation technologique de l'industrie et le développement durable de l'économie luxembourgeoise.

www.fedil.lu



BIL Business Owner

Développez votre entreprise et votre patrimoine privé en toute sérénité.

www.bil.com/businessowner

Vous avant tout



BANQUE
INTERNATIONALE
À LUXEMBOURG



Offrez-vous le 1^{er} réseau
de stations-service au
Luxembourg.



Aral Card
Luxembourg

1000m



Aral Card Luxembourg

Tél. : 34 62 62 -29

aralcard@aral.lu

Contactez-nous immédiatement pour profiter
d'une carte sans aucun frais qui vous fait
bénéficier d'une multitude d'avantages* !



Alles super.